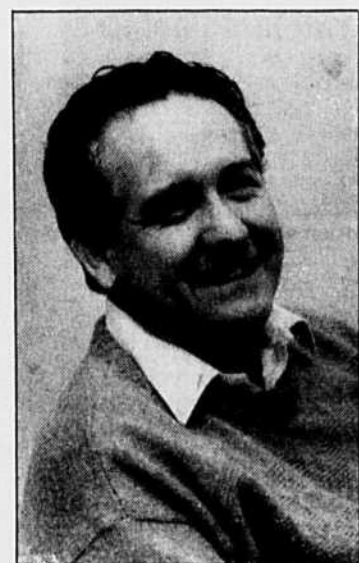


AUJOURD'HUI



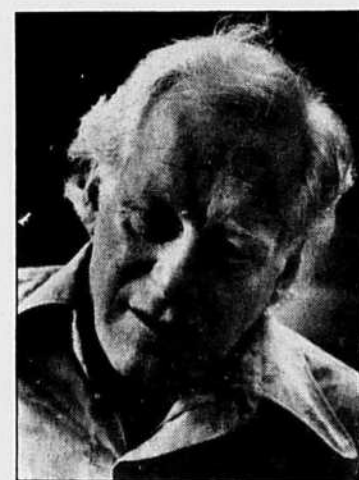
Montréal blues

Curieuse culture que celle du blues. Serge Truffaut nous décrit comment elle s'est emparée de Montréal avec des gars comme Bob Harrison et Vic Vogel. Le blues a aussi ses repaires, et ils sont nombreux. Page C-1



L'ACFAS à Nattiez

Marie Laurier présente le lauréat du prix André-Laurendeau, décerné par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et le DEVOIR, au musicologue Jean-Jacques Nattiez. Page C-1



Pierre Bourgault s'en souvient

Dans *Moi je m'en souviens*, Pierre Bourgault en fera bondir plus d'un avec son chapitre sur René Lévesque. Page D-1

Kohl satisfait des offres de Moscou

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl se félicite de l'offre soviétique de réduction de 500 missiles. Page A5

Le Québec en déficit touristique

Le déficit de l'industrie touristique du Québec atteint \$ 600 millions par année alors que le taux d'occupation des hôtels ne cesse de diminuer depuis trois ans. Page B-1

Le feu de la Plaza Alexis-Nihon met Montréal en vedette

Martin Pelchat

MONTRÉAL aura sa place au *Top Ten* international des catastrophes avec l'incendie de la Plaza Alexis-Nihon, le 26 octobre 1986, désormais reconnu comme un classique du genre et qui retiendra l'attention de congressistes de 25 pays, demain, à Washington. Entre-temps, un récent jugement de la Cour suprême condamnant la ville de Beauport à payer des dom-

mages de \$ 2.5 millions au propriétaire d'un complexe hôtelier détruit en 1972 par un incendie, a donné espoir aux commerçants et assureurs qui dans une vingtaine de poursuites réclament de Montréal et Westmount \$ 70 millions en rapport avec la catastrophe d'Alexis-Nihon. La ville de Montréal, dont ces plaigants tenteront de démontrer la négligence, a d'ailleurs délégué à la rencontre de Washington le procureur assigné au dossier, Me Jean-François Longtin. L'incendie prendra la vedette de-

main dans la capitale américaine au congrès annuel de la *National Fire Protection Association* (NFPA) au cours d'un séminaire sur les tactiques d'intervention contre les incendies dans des immeubles en hauteur. L'incendie à Alexis-Nihon y sera comparé à celui d'un édifice de Los Angeles, la *First Interstate Bank*, en mai 1988. Plus de 2,000 congressistes, conseillers, enquêteurs, représentants d'organismes gouvernementaux et de services de prévention des incendies sont attendus au congrès du 14

au 18 mai de la NFPA, la plus importante association du genre, responsable de l'élaboration de plusieurs normes d'intervention. Le cas d'Alexis-Nihon y sera présenté par un délégué de la NFPA venu à Montréal étudier l'incendie, Michael Eisner. Si les cas de Montréal et de Los Angeles y seront mis en relation, explique le chef de la division ouest du service de prévention des incendies de Montréal, André Bourdeau, c'est que tous deux présentent plusieurs similitudes. Les interventions contre les deux plus désastreux incendies

dans des tours à bureaux en Amérique du Nord, dit-il, ont souffert du manque d'eau, de délais d'alarme — ce sont des individus qui ont avisé les responsables et non les appareils de détection — et des difficultés de localisation du foyer. Coïncidence : bien que l'immeuble de la FIB compte 62 étages contre 16 pour Alexis-Nihon, les flammes se sont propagées aux deux endroits entre le 10^e et le 16^e étage. Impossible pour Montréal, qui sera représenté à Washington par un

Voir page A-12: Le feu

Bourassa offre \$ 26.5 millions de plus aux infirmières

Norman Dellisle
de la Presse Canadienne

AMOS — Le premier ministre du Québec Robert Bourassa a annoncé hier de nouvelles offres aux infirmières. Elles impliquent un coût additionnel de \$ 26,5 millions pour l'État. À son arrivée à l'Hôtel-Dieu d'Amos, dans le cadre d'une tournée régionale, M. Bourassa s'est dirigé vers un groupe d'une cinquantaine d'infirmières qui manifestaient, à l'entrée de l'établissement, contre la lenteur des négociations pour le renouvellement de leur contrat de travail. « Ce matin, on dépose de nouvelles offres sur la valorisation et l'organisation du travail. Vos représentations sont légitimes et raisonnables », a dit M. Bourassa après avoir embrassé une des manifestantes, ce qui a désarmé les protestataires et adouci le ton. « C'est un effort du gouvernement pour régler le problème. On devrait

pouvoir s'entendre, comme on a réussi à le faire la dernière fois », a ajouté le premier ministre. « Je suis heureux que le gouvernement mette fin à l'exportation d'énergie des infirmières », a répliqué leur représentant local, un infirmier, Jean-Charles Perron. Les offres nouvelles du gouvernement, selon un document remis à la presse, comprennent une hausse de 2,8 à 4 % de la prime de soir, ce qui veut dire en moyenne \$ 0.64 l'heure au lieu de \$ 0.44. Il y a également introduction d'une nouvelle prime de fin de semaine représentant 4 % du salaire. Le gouvernement propose d'autre part de doubler la prime de nuit, qui passera de 5 à 10 %. On prévoit consulter obligatoirement les infirmières dans certaines situations relatives à l'organisation du travail : création ou abolition de postes, adoption d'instruments de mesure de charge de travail, infor-

Voir page A-12: Bourassa

Bush propose à l'URSS la levée du rideau de fer

d'après Reuter et AFP

COLLEGE STATION — Le président George Bush a mis hier l'Union soviétique au défi de prouver son attachement à la détente en démantelant le rideau de fer et en ouvrant son espace aérien pour permettre une surveillance de ses activités militaires. Ce faisant, Bush a réitéré une proposition dite de « l'ouverture des cieux » avancée en 1955 par Dwight Eisenhower, visant à permettre à chacun des deux superpuissances de surveiller régulièrement les activités de l'autre.

« Un tel droit d'accès territorial sans précédent montrerait au monde la signification de l'ouverture. La simple volonté soviétique d'adhérer à un tel concept révélerait un attachement au changement », a déclaré le président américain dans un discours prononcé à l'université de College Station au Texas. Pour son premier grand discours sur les relations Est-Ouest depuis son entrée à la Maison-Blanche, le successeur de Ronald Reagan a en outre appelé Mikhaïl Gorbatchev à renoncer explicitement à la doctrine

Voir page A-12: Bush

Jésus de Montréal ne sera pas seul à Cannes

Nathalie Petrowski
envoyée spéciale

CANNES — Au lendemain de la première grande fête du festival, les stars, qui avaient allumé les trottoirs la veille, se terraient maintenant dans leurs suites royales et leurs yachts loués. Ne restaient plus que les lampions éteints, les nappes tachées et les journaux du matin cernés de café. Dans le *Libé*, une petite bande au bas des pages culturelles annonçait discrètement : 2,000 ans et toujours vert, Jésus de Montréal. Et dans le *Spécial Cannes* du journal *Le Monde*,

Jésus avait droit à une pleine page de pub suivie d'un long entretien avec le comédien Lothaire Bluteau. Jésus est donc attendu à Cannes mais son réalisateur aura de la sérieuse concurrence. Il devra affronter la néo-nouvelle vague américaine qu'affectionne particulièrement Wim Wenders, « l'ami américain » et président du jury. Parmi ses plus sérieux rivaux, on retrouve les noms de Jim Jarmusch, Spike Lee, Percy Adlon, Jane Campion et Steven Soderbergh, tous jeunes, intelligents, talentueux et... américains ou presque. Jésus devra aussi se mesurer au Saint-François d'Assise de Liliana

Voir page A-12: Jésus

Le Canada bloque le carburant empoisonné



Le ministre canadien de l'Environnement, Lucien Bouchard, accompagné de ses homologues du Québec et de l'Ontario, Lise Bacon et Jim Bradley, hier, à Ottawa.

Le Canada stoppe l'entrée libre au pétrole américain

Marie Tison
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Ottawa fermera 125 de ses 175 postes-frontières à l'importation de pétrole américain. Le ministre de l'Environnement Lucien Bouchard a annoncé, vendredi matin, que le gouvernement fédéral concentrerait ses inspecteurs dans 50 postes-frontières afin de mettre un terme à l'importation de combustible contaminé. « Il est difficile de contrôler totalement 175 postes-frontières », a expliqué M. Bouchard, à l'issue d'une rencontre avec les ministres de l'Environnement du Québec et de l'Ontario, Lise Bacon et Jim Bradley, ainsi qu'avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Perrin Beatty. À cette occasion, le gouverne-

ment fédéral a soumis aux ministres provinciaux un plan d'action visant à contrer le trafic de combustible contaminé. Outre la fermeture de 125 postes-frontières à l'importation de pétrole américain, le ministre Bouchard a proposé l'ouverture d'une enquête criminelle complète sur cette question, dirigée par la Gendarmerie royale du Canada, avec la collaboration des corps policiers du Québec et de l'Ontario, du FBI (Federal Bureau of Investigation), de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement et des ministères concernés. M. Bouchard a également annoncé que son ministère embaucherait davantage d'inspecteurs, et que le ministère fédéral de la Consommation et des Corporations mettrait des analystes à sa

disposition. Il a enfin déclaré qu'il déposerait un ordre en conseil intérimaire visant à ajouter 97 produits toxiques à la liste de substances interdites en vertu de la Loi sur la protection de l'environnement. Provinces Les ministres provinciaux ont appuyé le plan fédéral. Mme Bacon a expliqué qu'elle avait assisté à la réunion dans le but d'obtenir davantage d'informations sur le trafic de combustible contaminé. Elle a affirmé que le ministère québécois de l'Énergie et des Ressources effectuait des prélèvements de pétrole, et que les résultats des analyses, effectuées par le ministère de l'Environnement, devraient être disponibles d'ici deux semaines. Voir page A-12: Le Canada



Yvon Charbonneau

DÉCHETS DANGEREUX

Yvon Charbonneau prend la relève de Victor Goldbloom

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

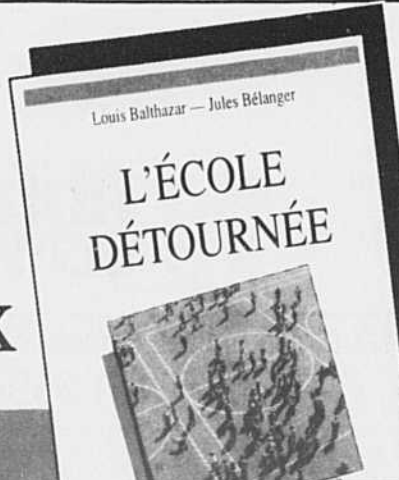
LE GOUVERNEMENT Bourassa a décidé de faire appel au syndicaliste Yvon Charbonneau pour relancer l'enquête sur les déchets dangereux au Québec, tombée littéralement en panne avec la controverse Bacon-Goldbloom. Le premier ministre Bourassa a annoncé hier la nomination de l'ancien président de la CEQ, qui devra prendre la relève de Victor Goldbloom à pied levé, pour présider cette enquête dont l'échéancier pourrait selon le besoin qu'exprimera M.

Charbonneau, être prolongé de quelques mois. Le choix de M. Charbonneau s'est fait en fonction d'abord de la crédibilité qu'il pouvait offrir, a fait savoir hier le ministre de l'Environnement, Lise Bacon. La confiance de l'opinion publique envers M. Goldbloom ayant été mise en cause ces dernières semaines, on voulait rétablir la confiance du public envers cette enquête. M. Charbonneau n'a toutefois aucune expertise scientifique ou environnementale à offrir, sinon le fait qu'il était membre d'une table de concertation sur l'environnement. C'est dans la foulée de l'incendie d'un entrepôt de BPC à Saint-Basile-

Voir page A-12: Charbonneau

Un plaidoyer
lucide et
courageux

BORÉAL



Louis Balthazar et Jules Bélanger
L'ÉCOLE DÉTOURNÉE

Une mise au point radicale sur le système scolaire québécois • Des faits embarrassants • Des solutions concrètes • Un livre dérangeant à lire absolument!

Vol. de 216 pages — 19,95\$

CONGRÈS DES PSYCHOLOGUES

Le mal de l'âme sous toutes ses coutures

Paul Cauchon

LES PROFESSIONNELS du mal de l'âme ne chôment pas. « Les agents traditionnels de guérison, comme le prêtre ou le médecin de famille, sont presque disparus. Il faut s'attendre à ce que les professionnels du mal de l'âme continuent encore à se multiplier ! »

Luc Granger ne s'en plaindra pas. La Corporation professionnelle des psychologues du Québec, qu'il préside, et qui regroupe 4300 membres, tient son congrès annuel au Palais des congrès de Montréal depuis jeudi.

En parcourant le programme du congrès, on comprend qu'aucun comportement humain n'échappe aux psychologues : évaluation des toxicomanes, problèmes d'identité chez les lesbiennes, augmentation de l'anorexie-boulimie nerveuse chez les adolescentes, nouvelles méthodes d'évaluation des abuseurs sexuels, suicide chez les personnes âgées, bref un tel congrès c'est la mine d'or pour les chercheurs de Janette Bertrand !

Mais la profession apparaît en pleine effervescence : les champs d'intervention se multiplient et les psychologues s'inquiètent de l'engorgement du système de santé et du système juridique.

Ainsi, suite à une idée lancée spontanément hier lors d'un atelier, 850 d'entre eux signaient une pétition dénonçant le fait que la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) dispose de personnel insuffisant pour évaluer et traiter les quelque 3,500 enfants en attente de services.

Les psychologues demandent à la ministre Thérèse Lavoie-Roux et au Premier ministre Bourassa de donner aux enfants dont la sécurité et le développement sont gravement compromis, la possibilité d'être entendus et traités dès la réception du signalement.

Luc Granger signalait d'ailleurs au DEVOIR qu'un nombre grandissant de psychologues quittent le réseau public pour travailler dans leur bureau privé. « Ils sont tannés de la bureaucratie, dit-il. Mais le réseau de santé est devenu graduellement un gouffre financier qui crée de l'emploi pour fonctionnaires. Dans la politique sur la santé mentale, on déclare d'emblée que le premier objectif du système doit être le bien-être de la personne dans le besoin. Cela va de soi, mais quand on est en rendu à l'affirmer de cette façon c'est que

le système a dérivé dangereusement ».

Le congrès permet de faire ressortir de nouvelles pistes pour les psychologues. Entre autres, les expertises en cour pour les gardes d'enfants.

Ou encore les problèmes reliés au SIDA. « Non seulement les psychologues interviennent auprès d'un nombre grandissant de sidéens, explique Luc Granger, mais les études de psychologie sociale s'accroissent afin de comprendre comment éduquer les gens pour qu'ils ne soient pas atteints ».

Autre secteur riche d'activités : les tensions vécues par les communautés culturelles. Ou encore le programme d'aide aux employés dans l'industrie : « quelques entreprises commencent à se rendre compte qu'il est plus payant de traiter un cadre en difficulté que de le jeter dehors ».

Plus globalement, Luc Granger déplore que le réseau de la santé fasse trop peu de place aux psychologues. Résultat : le traitement thérapeutique devient de plus en plus « une affaire de riches ».

« En santé mentale, se développe depuis cinq ans un réseau parallèle privé, ajoute-t-il. Dans le domaine des problèmes psycho-sociaux on peut trouver de l'aide si on a de l'argent. Du strict point de vue de l'emploi pour nos membres, il n'y a pas de problèmes. Mais comme corporation professionnelle, nous nous demandons si le public est bien servi et nous répondons non. Nous sommes préoccupés par le manque d'accessibilité des personnes à faible revenu aux psychologues ».

Un exemple de cette situation : le ministre de l'Éducation vient de permettre que soit accordée une dérogation à l'âge légal d'entrée de l'enfant en maternelle ou en première année. La dérogation est accordée si l'on peut prouver que la limite d'âge cause des préjudices sérieux à l'enfant.

Résultat : plus de 2,500 demandes présentées l'année dernière (dans la majorité des cas les parents ont d'ailleurs obtenu la dérogation demandée). Pour obtenir la dérogation, les commissions scolaires peuvent demander une évaluation psychologique de l'enfant, et elles le font. Mais pour obtenir l'examen adéquat d'un psychologue, le parent doit souvent déboursier de \$ 450 à \$ 500. On comprend vite que les « p'tits génies » des classes populaires devront attendre encore à la garderie...



PHOTO LOUISE LEMIEUX

D'ici peu de temps on prévoit que 50 % des élèves dans les écoles de la CECM proviendront des communautés culturelles.

Un métier d'avenir

Psychologue auprès des jeunes des communautés culturelles

Paul Cauchon

POUR ÉVALUER les enfants provenant des communautés culturelles dans les écoles de Montréal, on ne possède pas de tests psychologiques normalisés, on possède peu de recherches scientifiques valables et le sujet semble demeurer d'un intérêt mineur pour les autorités.

C'est le point de vue exprimé par Anne Fortin, psychologue à l'emploi de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), une des rares psychologues à travailler dans les classes d'accueil pour immigrants et les classes multi-ethniques du réseau primaire et secondaire.

Mme Fortin, qui présentait hier matin un atelier dans le cadre du congrès de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec, qualifie cette situation de « pitoyable ». Pour l'ensemble de la CECM, à peine une vingtaine de psychologues travaillent directement auprès des enfants et des adolescents en général, et on ne possède aucun plan d'intervention particulier auprès des communautés culturelles. Pourtant, on prévoit que d'ici quelques années plus de la moitié des élèves de la CECM proviendront de communautés autre que québécoises.

En l'absence d'études spécialisées Anne Fortin a développé une pratique qui lui permet de répondre aux problèmes soulevés. Elle utilise, par exemple, des tests psychologiques non-verbaux conçus pour enfants sourds, puisqu'il n'existe pas de tests

spécifiques à certaines cultures présentes dans le réseau de la CECM.

Le traitement des enfants des communautés culturelles offre une double problématique : certains enfants présentent des problèmes psychologiques similaires à tous les autres enfants (difficultés d'apprentissage, problèmes familiaux, etc), mais il faut savoir les traiter en utilisant des concepts adéquats à leur culture.

À titre d'exemple, on mentionne que les tests psychologiques basés sur le dessin peuvent être inadéquats pour certaines cultures asiatiques, pour qui la représentation des images de la nature est beaucoup plus développée que la représentation humaine. Dans d'autres cultures, où le rapport d'autorité est différent, l'enfant a de la difficulté à regarder un adulte en face, et il a m'a fallu un certain temps à comprendre qu'en m'assoiant à côté de l'enfant plutôt qu'en face de lui je parvenais à le faire parler », ajoute Anne Fortin.

Mais non seulement certains enfants vivent des problèmes semblables aux québécois de souche, mais plusieurs autres vivent des problèmes spécifiques à la situation immigrante, un terrain de recherche encore totalement vierge au Québec.

On mentionne, par exemple, que plusieurs familles haïtiennes sont analphabètes; il devient donc difficile aux parents d'assurer un suivi scolaire adéquat auprès de leurs enfants. De plus, la culture haïtienne a tendance à considérer que l'école est responsable de l'enfant dans son ensemble.

L'évaluation des enfants déficients doit également se faire avec prudence. Anne Fortin mentionne qu'une étude californienne a démontré que des élèves d'origines ethniques diverses évalués déficients selon des tests courants dans la culture américaine étaient en réalité totalement fonctionnels dans leur culture d'origine.

EN BREF...

Marotte gagne une manche

(PC) — Le juge Luc Trudel a accueilli en partie, hier, à Montréal, la requête de l'avocat de Hans Marotte visant à faire casser les 80 accusations portées contre le jeune étudiant relativement à des actes de vandalisme contre des commerces anglophones. Le magistrat a cassé les 40 accusations de complot mais a maintenu les accusations de méfaits. L'avocat de Marotte, Me Robert Lemieux, alléguait que les accusations étaient trop vagues. L'audition de la cause a été fixée pro forma au 15 juin. Le juge Trudel a également refusé la requête de la défense pour que le procès soit entendu devant juge et jury en Cour supérieure.

Bombardier dément L'Événement du jeudi

(PC) — LA COMPAGNIE Bombardier a nié, hier, les allégations de l'hebdomadaire français *L'Événement du jeudi* voulant que la France ait exigé le départ de Mme Louise Beaudoin de sa filiale Canadair. « Jamais les autorités françaises n'ont demandé à Bombardier le renvoi de Mme Beaudoin », a déclaré la société québécoise dans un communiqué. Le communiqué précise que le mandat de Mme Beaudoin, qui agissait comme consultante pour Canadair, a pris fin en juillet 1987 quand cette dernière a décidé de rentrer au Canada pour occuper un poste de direction à Téléfilm Canada. Bombardier soutient également n'avoir jamais entendu parler des demandes de commissions ou des pressions indues dont l'article fait état. L'hebdomadaire affirmait que l'office général de l'air, une société parapublique française, aurait exigé de Canadair une commission d'une dizaine de millions de dollars pour donner son accord à l'achat de bombardiers d'eau CL-215 T.

Un Riopelle volé chez Lavalin

(LE DEVOIR) — Décidément, les Riopelle sont à la hausse sur le marché des filous. Alors que la Galerie Claude Laffite déplorait le vol d'un tableau d'une valeur de \$ 100,000, jeudi, la société Lavalin signalait hier la disparition, le 14 mars dernier, d'une toile du célèbre peintre canadien, *Soleil Noir (Monaco)*, d'une valeur égale. Comble d'ironie, le tableau fut subtilisé dans l'anti-chambre du pdg, M. Bernard Lamarre, au cinquième étage, en l'absence momentanée d'une secrétaire, alors qu'au sous-sol où loge la collection Lavalin, on marquait à l'heure du midi le vernissage des oeuvres de Georges Costakis. La toile est datée de 1957. La signature du peintre figure en bas à droite. Il appert que les vols de tableaux se multiplient à Montréal. La société Lavalin se promet d'améliorer son dispositif de sécurité. Tout renseignement au sujet du vol peut être communiqué au directeur de la collection, M. Léon Rosshandler, chez Lavalin.

Fonctionnaires: 24 syndicats ratifient l'entente

OTTAWA (PC) — Vingt-quatre des 27 syndicats des employés de la fonction publique fédérale et représentant 150,000 travailleurs ont ratifié l'entente intervenue en mars entre leurs représentants et l'employeur. Le Syndicat national de la fonction publique a fait savoir, hier, que tout effort de règlement avait par contre été rejeté par les travailleurs des hôpitaux, les travailleurs maritimes et ceux des services sociaux. Le contrat collectif d'une durée de 42 mois a été accepté dans une proportion de 70 % au cours du vote dont le taux de participation a été de 83 %.

Lancement de Elle au Québec

PARIS (AFP) — L'édition québécoise de *Elle* appartenant au groupe Hachette sera lancée le 15 août prochain à Montréal et dans les principales villes du Canada, a-t-on appris hier auprès du groupe. *Elle Québec*, qui sera la 15e version du célèbre magazine féminin à travers le monde, sera édité par Télémedia Hachette Inc., nouvelle maison d'édition créée dans le cadre d'une entente générale entre Hachette Presse et le groupe Télémedia. *Elle Québec* sera mensuel. Il sera tiré à 60,000 exemplaires la première année (160 pages dont 40 % de publicité). L'éditeur en sera Jean-Louis Maubois, la directrice de la rédaction Danièle Paquin et le directeur artistique Jean-Marc Martin.

Une poursuite précoce

WEST PALM BEACH (AP) — Une jeune américaine de 15 ans qui n'a guère apprécié de passer toute une soirée à attendre son cavalier à une fête de fin d'année scolaire a décidé de ne pas en rester là : elle vient d'intenter un procès contre l'adolescent avec qui elle avait rendez-vous et lui demande \$ 49.53 de dommages et intérêts, somme qu'elle a dépensée pour s'acheter des chaussures, des fleurs et aller chez le coiffeur. Marlon Shadd, le jeune lycéen de Palm Beach Lakes, affirme, lui, avoir annulé le rendez-vous une semaine avant la fête à laquelle ils devaient se rendre ensemble. Et il avait une bonne excuse : « Elle n'a pas voulu me croire quand je lui ai dit que je m'étais fracturé une cheville », se plaint-il.

“Entrez dans votre domicile en passant sous une porte cochère...”

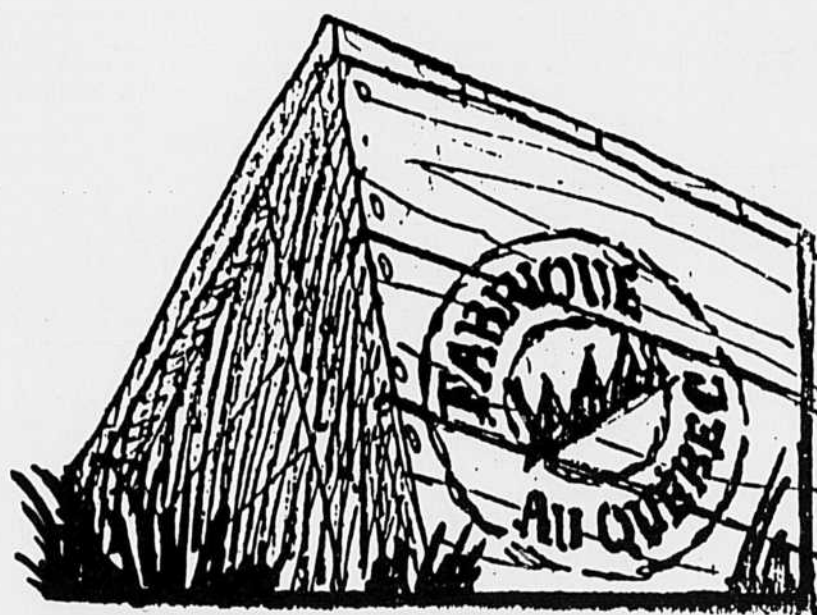


SIR
Robert Peel

L'inspiration du passé, le confort moderne

Élevé au coeur du centre-ville de Montréal.
Le Sir Robert Peel: 67 condominiums et maisons de ville
correspondant au «nouveau» style de vie: celui de gens éclectiques qui
vivent au rythme de la ville.
Maintenant en vente

Bureau de vente • 3410 rue Peel, Montréal Qc. H3A 1W8
sur rendez-vous • tél.: (514) 288-8008
une réalisation du GROUPE LÉPINE



Leader dans le domaine de la distribution et du commerce de détail, le Groupe Ro-Na Dismat privilégie les produits québécois afin de stimuler la création d'emplois. Nous voulons également participer au dynamisme de l'économie de chaque région. Toujours à l'affût de nouveaux produits québécois, nous vous encourageons à contacter M. André Cardinal à l'adresse ou au numéro de téléphone mentionnés ci-dessous. Nous pourrions devenir des partenaires et ce, pour longtemps.

LE GROUPE
**RONA
DISMAT**

1250, rue Nobel, Boucherville, Québec J4B 5K1
(514) 599-5100

Bill Bennett est acquitté

L'ex-premier ministre était accusé de délit d'initié

VANCOUVER (PC) — « J'ai affirmé, au début du procès, que je n'avais rien fait de mal. Je le répète maintenant, après le verdict. »

C'est le seul commentaire qu'a fait, hier, l'ancien premier ministre Bill Bennett, de la Colombie-Britannique, après avoir été acquitté, avec son frère Russell et Herb Doman, d'un délit d'initié.

Les Bennett et Doman étaient accusés d'avoir vendu des actions avec profit, grâce à des renseignements privilégiés.

« Non seulement, a déclaré le juge Wallace Craig en rendant sa décision, la poursuite n'a-t-elle pas

réussi à prouver au-delà de tout doute raisonnable que la vente des actions de Bill Bennett a été le résultat de renseignements privilégiés donnés par Herb Doman, mais elle a établi, du moins selon les probabilités, qu'il avait pris la décision de vendre avant d'avoir pu recevoir quelque renseignement que ce soit. »

Avouant que sa preuve n'était que circonstancielle, l'avocat de la Couronne avait établi les faits suivants :

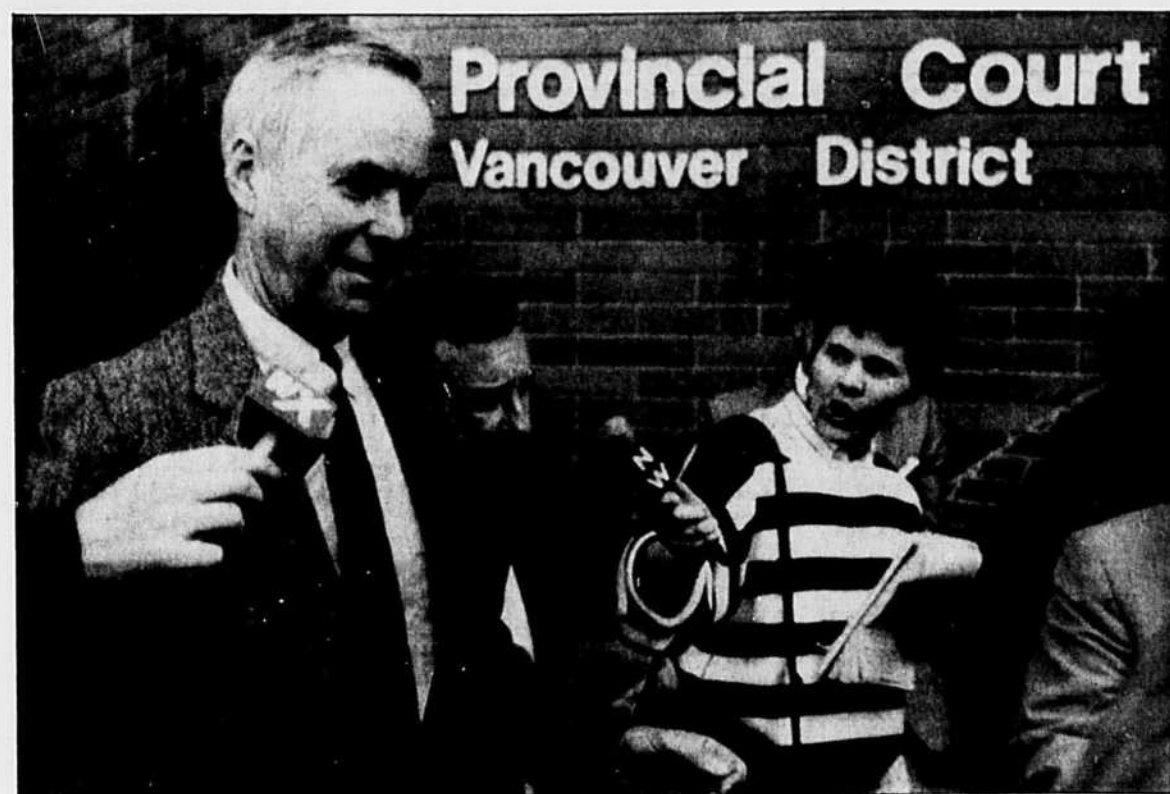
■ Deux minutes après que Herb Doman fut prévenu par un appel téléphonique, le 4 novembre dernier, que la société Louisiana-Pacific avait retiré son offre d'achat

de Doman Industries, un appel fut placé du bureau de Doman, à Duncan, et au bureau des Bennett, à Kelowna.

■ Cinq secondes après la fin de cet appel, le courtier de Russell Bennett, qui se trouvait à ses côtés, téléphona à Toronto pour donner ordre de vendre toutes les actions de son client dans Doman Industries.

■ Quatre minutes après l'exécution de l'ordre, un ordre semblable fut donné à Toronto pour la vente de toutes les actions de Bill Bennett dans Doman Industries.

Les Bennett réalisèrent ainsi un profit de \$2.1 millions.



Bill Bennett répond aux journalistes à sa sortie de la Cour provinciale de Vancouver.

PHOTO CP

MALGRÉ LE BUDGET WILSON

Gérard-D. Levesque aura de bonnes surprises mardi

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE MINISTRE des Finances, Gérard-D. Levesque, présentera mardi soir prochain son budget, le quatrième. Un budget qui sans être de la même cuve que celui de 1988, réserve malgré tout quelques bonnes surprises aux Québécois.

La situation financière du gouvernement québécois laisse en effet suffisamment d'espace à M. Levesque pour faire un budget à caractère électoral, cela tout en absorbant les coups venus d'Ottawa avec le budget Wilson.

Les derniers indicateurs sur la situation financière publiés par le ministère des Finances laissent percevoir une marge de manoeuvre confortable. Pas aussi grande que l'an dernier, alors que le ministre des Finances avait en poche \$1.6 milliard, mais de l'ordre de \$500 à \$800 millions, peut-on estimer.

Cette marge de manoeuvre, M. Levesque devra obligatoirement consacrer une partie pour absorber les chocs du budget fédéral. Depend des choix qu'il fera, cela n'acaparera qu'une petite partie de sa marge de manoeuvre.

Le « pelletage » de dépenses du fédéral dans la cour des provinces pratiqué par M. Wilson n'affecte en effet que très peu le Québec cette année, malgré une perception initiale plus pessimiste. Le coût devrait être inférieur à une centaine de millions de dollars, dont l'essentiel ira aux garderies.

L'effet réel de ce « pelletage » ne se fera en effet sentir que partiellement au cours du présent exercice financier, car il s'agit de mesures qui seront mises en place progressivement par Ottawa. Cela est vrai pour la réforme de l'assurance-chômage, le remboursement des allocations fa-

miliale et de vieillesse, ou la diminution des paiements de transferts. Le vrai choc ne viendra donc en fait que l'an prochain.

Dans la foulée du budget Wilson, M. Levesque devrait par ailleurs être amené à consacrer plus d'argent qu'il n'avait prévu pour stimuler la création d'emplois. Le budget fédéral ayant un net caractère récessionniste, il lui faut prémunir le Québec contre les effets des hausses de taxes et d'impôt fédéral.

Il s'agit là, de la part de M. Levesque, d'un geste nécessaire qui rejoint ses propres priorités. Il a toujours dit en effet que son budget tiendrait compte d'une éventuelle récession que d'aucuns voient maintenant comme plus probable avec les hausses d'impôts et de taxes décrétées par M. Wilson. Le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour, ainsi que le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, devaient insister cette semaine sur cet aspect, soulignant que M. Levesque n'avait pas le choix. Dans un entretien au DEVOIR, M. Dufour a dit que M. Levesque devait même faire plus pour l'emploi, quitte réduire un peu moins son déficit.

Cela fait, M. Levesque devrait avoir en mains assez d'argent pour mettre en place les priorités du gouvernement, qui pour une bonne part seront dictées par des considérations électorales. À la fin de son mandat de quatre ans, des problèmes urgents attendent toujours des solutions qu'il ne peut reporter. Pour cette raison, M. Levesque devrait se contenter de réduire symboliquement de \$100 millions le déficit pour le ramener à \$1.5 milliard.

Ainsi, l'attribution d'un budget spécial au ministère des Transports pour des travaux de réparation au réseau routier apparaît incontournable. Une année électorale sans budget pour les routes serait impen-

sable, surtout en dehors de Montréal qui a déjà eu son plan de transport. On note d'ailleurs au ministère des Transports que les besoins sont urgents, et qu'entre \$75 et \$100 millions sont nécessaires pour chacune des cinq prochaines années. Cet argent viendra directement des réserves de M. Levesque, et non d'une taxe spéciale sur le carburant, inopportune en année électorale, dit-on.

Des moyens supplémentaires sont aussi nécessaires pour le ministère des Affaires culturelles. La promesse d'accorder à ce ministère l'équivalent de 1% du budget de l'État est loin d'être remplie, et le premier ministre Bourassa a promis d'en discuter avec M. Levesque. C'est d'une quinzaine de millions de dollars dont ce ministère a besoin pour garder sa crédibilité auprès du milieu culturel, dit-on dans l'entourage de la ministre, Lise Bacon.

Le financement des universités a aussi fait l'objet d'une promesse formelle de M. Bourassa. Les institutions universitaires qui souffrent d'un manque à gagner de \$150 millions par année se verront fixer de nouvelles règles budgétaires dans le discours du budget, afin de solutionner ce problème. Elles n'auront pas \$150 millions cette année, mais un redressement important sera amorcé.

Une fois ces budgets spéciaux attribués, M. Levesque pourra alors considérer d'autres façons de dépenser son argent. Il pourra choisir alors entre des questions comme l'équité salariale, l'aide aux étudiants, le rattrapage salarial des infirmières, les budgets des services de santé et, qui sait, peut-être une autre petite réduction d'impôt. La parité fiscale avec l'Ontario est toujours un objectif du gouvernement, et avec seulement deux points et demi d'écart, elle est à portée de mains s'il le veut.

Des toxiques auraient été enfouis par Montréal dans la carrière Miron

(PC) — Des produits toxiques, dont de l'arsenic, du cyanure et du DDT, qui étaient entreposés depuis dix ou quinze ans dans une voûte de la ville de Montréal, auraient été enfouis en février dernier dans la carrière Miron, à Montréal, au mépris des normes de sécurité.

C'est du moins ce que soutient le Syndicat des cols bleus de la ville. En conférence de presse, hier, le syndicat s'est porté à la défense de

l'un de ses membres, M. René Houle, qui aurait été suspendu indéfiniment après avoir entrepris des recherches, à son retour de vacances, pour retracer les produits toxiques.

Les produits qui auraient ainsi été éliminés sur ordre du gérant de la voûte sont pour la plupart des pesticides interdits par la loi depuis 1976 en raison de leur haute toxicité.

M. Houle, un préposé au service d'extermination, n'aurait découvert les faits allégués que le 2 mai dernier. Trois jours plus tard, il alertait le Conseil exécutif de la ville qui a demandé sans tarder au ministère de l'Environnement de faire enquête.

De son côté, le président du comité exécutif de Montréal, M. Michael Fainstat, a déclaré que l'enquête suivait son cours. Il a dit avoir obtenu l'assurance qu'il n'y avait aucun risque pour la population.

Quant à la suspension de l'employé, M. Fainstat a laissé entendre que la mesure disciplinaire était l'aboutissement d'un dossier chargé pour cet employé et qui a culminé avec une altercation entre l'employé et son supérieur.

Sus aux goélands pollueurs de plages!

Louis-Gilles Francoeur

UNE ÉTUDE du ministère québécois de l'Environnement, rendue publique hier, accuse les goélands à bec cerclés d'être les principaux agents de contamination des eaux de baignades de sept plages du Québec.

L'étude, divulguée hier à Saint-Gabriel de Brandon, par le ministre délégué à l'Environnement, M. Gaston Blackburn, indique en effet que les fientes de cet oiseau, parmi les plus gracieuses en vol, sont responsables d'apports importants en coliformes fécaux et en agents pathogènes très dangereux, susceptibles de transmettre des maladies et des infections de la peau. En certains endroits, leur contribution à la pollution des plages serait la plus importante de toutes les sources identifiées.

Les plages touchées sont celles de Saint-Gabriel, de la Pointe-Merry, de Magog, de Rawdon, du parc Paul-Sauvé, d'Okla ainsi que de la plage du parc de la Yamaska.

La population de goélands à bec cerclé du Québec connaît depuis plusieurs années une croissance insoutenable. Cet oiseau est, comme la corneille, un véritable vidangeur, avec cette différence qu'il ne craint pas la proximité des humains. Accueilli, il y

a quelques années, comme une véritable bénédiction par une société en train de s'enfouir sous ses propres déchets, certains n'hésitent pas aujourd'hui à le décrire comme un véritable « rat volant ».

Plusieurs organismes voués à la conservation de la faune, comme la Fédération québécoise de la faune (FQF), pointent cet oiseau du doigt depuis des années et demandent l'ouverture de sa chasse à l'année longue comme pour la corneille, et de fins de contrôle de population. On attribue au goéland la baisse de population de plusieurs espèces de canards, dont il détruit systématiquement les oeufs et attaque les canetons.

Selon M. Blackburn, c'est en réduisant principalement la quantité de nourriture du goéland qu'on arrivera à contrôler l'explosion de population engendrée par les dépotoirs et les poubelles de restaurants dont il vit. Québec envisage donc une campagne de sensibilisation auprès des baigneurs, des propriétaires de plages et des restaurateurs pour lui couper les vivres.

Le ministère de l'Environnement n'envisage pas de moyens aussi radicaux que ceux utilisés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) contre les cormorans, dont les fientes dans les lacs du Saint-Laurent ont exterminé en certains endroits toute forme de végé-

tation et de vie animale. Devant la gravité des dommages causés à certaines habitats importants pour la survie d'autres espèces, le MLCP entend procéder l'été prochain à l'abattage de 10,000 cormorans pour ramener sa population à des propor-

tions plus normales.

Le plan de chasse aux cormorans du MLCP ne présente toutefois aucun danger pour la survie de cette espèce, non seulement prolifique, mais dont l'aire de distribution couvre toute l'Amérique.

Anjou QUÉBEC TRAITEUR
La gastronomie française de qualité à votre portée
1025, rue Laurier ouest 272-4065 / 272-4086

TUNISIE: SOLEILS MAGIQUES
Départ de Montréal chaque vendredi, par Air France. Séjour de rêve, tout compris: avion, hôtel-club, 3 repas par jour, vin à volonté, sports, loisirs, transferts, assurances en Tunisie, 2 nuits à Paris.
18 jours, séjours hôtel-club... à partir de...
1745\$*
* Prix par personne, occupation double, taxes d'aéroport en sus.
informations, brochure: MONY TOURS (514) 733-5396
5540 Côte-des-Neiges, Montréal H3T 1Y9 Permis du Québec

Au Canada

Les crimes violents en hausse de près de 6 %

OTTAWA (PC) — Le nombre de crimes avec violence, recensés au Canada par la police, s'est accru de 5.9 % l'an dernier, poursuivant ainsi une ascension lente mais constante, qui a commencé à la fin des années 70.

Mais le nombre des autres types de délits s'est maintenu ou a régressé, et au bout du compte, le taux de criminalité a légèrement chuté pour la première fois en cinq ans, a révélé hier le Centre canadien de statistiques judiciaires.

Le Centre, une ramification de l'organisme Statistique Canada, rapporte que les informations préliminaires recueillies par les différents corps policiers démontrent que le nombre des délits avec violence commis en 1988 était de 232,276, contre 219,381 l'année précédente.

Cependant, comme d'habitude, la définition de crime violent comprend la simple agression, une catégorie qui compte pour près de la moitié du chiffre total.

Les agressions armées, les vols à main armée, les enlèvements et les meurtres ont été moins fréquents, les homicides comptant pour moins de 1 % des délits avec violence.

Les crimes violents en tous genres comptent pour 9 % du total des crimes, et viennent loin derrière les crimes contre la propriété, qui représentent 60 % du total.

Le reste des infractions est relié aux lois sur les stupéfiants et à de nombreuses autres lois.

Le Centre a remarqué depuis quelques années une tendance des criminels à éviter l'utilisation d'armes à feu lors des vols qu'ils commettent, depuis l'adoption de lois très strictes sur le contrôle des armes à feu en 1977.

Il y a 10 ans, 36 % des vols se commettaient à l'aide d'une arme à feu. Ce chiffre est maintenant d'environ 25 %.

Les statistiques antérieures ont révélé une tendance similaire en ce qui a trait aux homicides, puisque les vols se commettent davantage avec des couteaux qu'avec des armes à feu depuis que l'acquisition d'une arme a été rendue plus difficile.

CÉRAMIQUE & MARBRE
Vous faites des rénovations et vous cherchez de bonnes idées? Venez rencontrer nos conseillers à notre nouvelle salle d'exposition.
Nous fabriquons sur commande tout produit de granit ou de marbre. Aussi: tuiles d'ardoise, granit, marbre véritable et céramique.
6693, Avenue du Parc, Montréal, Québec
Téléphone: 277-1001 / Télécopieur: 276-4401

ICEA **FNC CSN**
La Ligue des droits et libertés, en collaboration avec la Fédération nationale des communications (CSN) et l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), organise un FORUM PUBLIC sous le thème:
«LA COMMUNICATION SOUS LE POUVOIR DES MARCHANDS»
Conférencier: M. Claude Julien
directeur du mensuel Le Monde Diplomatique
LE MERCREDI, 17 MAI 1989, 19H30 École de technologie supérieure, 4750, rue Henri-Julien, Montréal (Métro Laurier ou Mont-Royal)
ENTRÉE GRATUITE Pour informations: Ligue des droits et libertés Daniel Hubert — 527-8551

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Provenant de la collection de l'acteur A.A. Marist et divers
par le ministère de l'Égor de Saint-Hippolyte Commissaire-Priseur
assisté de L'Hon. Serge Joyal c.p. Expert
ART CANADIEN
Mardi le 23 mai 1989 à 19h30
dont les oeuvres de:
E. AUBIN, L. AYOTTE, L. BACCERINI, M. BARBEAU, W.H. BARTLETT, H. BEAMANT, H. BEAU, O. BELANGER, S. BERNE, A. BERTONNEAU, J.M. BLIER, G. BOISVERT, N. BOISVERT, A. BOURGAILL, A. BOURGEOIS, R. BRIANSKY, K. BRUNEAU, C. CARETTE, A. CINO-MARS, L. COMTOIS, F. CONSTANTINEAU, S.M. COSGROVE, B. CÔTE, R. DAIGNEAULT, J.P. DALLAIRE, G. DELFOSSE, M. DELFOSSE, L. DEL SIGNORE, M. DE MONTIGNY-LAFONTAINE, F. DEZIEL, M. DOMINGUE, R. DUGUAY, C. DULUDE, A. DUMAS, A. DUMOUCHEL, M. DUPOND, M. DUSSAULT, E. DYONNET, E. FALKENBERG, M. FECTEAU, L. FEITTO, V. FIORUCCI, M.A. FORTIN, C.A. GAGNON, R. GAGNON, T. GARSIDE, S. GAUTHIER, L. GERVAIS, G.E. GINGRAS, J. GIUNTA, P. GLADU, J. GODBOUT, J. GUITTET, J.H. HALLEY, H. HÉBERT, G.W. HILL, D. JUNEAU, J. JUTRAS, P. LABRECQUE, R. LACROIX, A. LALIBERTÉ, M. LAPENSAE, A. L'ARCHEVEQUE, T.Y. LAU, M. LEBON, J.O. LE GAULT, J.M. LÉGARÉ, O.A. LÉGER, L. LEIBEL, J.P. LEMIEUX, C. LE SAUTER, J.L. LEVER, J.A.F. LORTIE, P. LUSSIER, A. LUTTER, R. MANDEL, E. MARTEL, H. MASSON, P. MC CORMICK, J. MC EWE, G. MESSIER, G. MONTRETT, R. MONTRETT, L.F. MORGAN, M.A. NADÉAU, A. NOËL, F. PASCALS, A. PELLAN, M. PEL-LUS, J.P. PÉPIN, G. PETT, G.E. PFEIFFER, C. PICHIER, R. PICHET, R.W. PILOT, N. POIRIER, G.J. PROULX, M. REINBLATT, R. RICHARD, J.P. RIOPELLE, G. ROBERT, W.G. ROBERTS, G. ROSS, J. ST-CHARLES, R. SAVOIE, F. SHEA, H. SIMPKINS, R. SIMPKINS, M. SMITH, E. SOUCY, F. SULLIVAN, M.A. de Foy SUZOR CÔTE, P.G. TABOUILLET, M. TANOBÉ, A. TASSIAN, G. TAY, P. TÊTREAU, F. TOUPIN, H. TOWN, L.P. TREMBLÉ, Y. TRUDEAU, W. VAZAN, A. VILLENEUVE, R. VINCELETTE, R. WOLFE, B.W. WOODS.
ART EUROPÉEN — ANTIQUITÉS — BIJOUX
Mercredi le 24 mai 1989 à 19h30
dont les oeuvres de:
F. ADNET, R. ANSDRELL, W.P. FRITH, M. BASLE, L. BASTELUR, F.M. BOGGS, R. BORSATO, J.L. BOURGAIN, A. BRASIER, J.P. BRASO, H.B. BROWN, B. BYRON, H. CARCAN, P. CATTON, M. H. COURTNEY, D'ANTY, H. DEIGENSGH, A. DE TIVOLI, A. DEVAMBEZ, B. DORNY, A. DURAND ROSE, A. DURER, E. EINMAN, F.F.A. FEROGIO, M. GONSE, P. HANS, H. HARTUNG, R. HETREAU, L. ICART, M.J.C. ILLI, J. JOHNS, M. JOHNSON, Y. KING, M. LAURENCIN, V. LEBEDEV, I.D. MACLES, P. MANSOUROFF, P. MANZONE, A. MARCHAND, L. MATHLIN, H. MATISSE, M. MORENO, M. MORENO, H. PAULE, L. PERLOTTI, B. PICART, A.J. PINE, W. RICHARDSON, L. RIVEL, M.H. ROBERT, K. SATO, G. SCHNEIDER, S. SLAVKO, R. THÉOBALD, V. VASARELY, B.V. VELDE.
ANTIQUITÉS
Meubles du XVIIIème, XIXème siècle et Art Déco.
Nombreuses armes, Art américain, objets dont «Le chanteur de rue» par E. Gallé, globelet de chasse, exceptionnel service à thé en argent contrôlé Russie 1840, rare ivoire XVIIIème siècle, exceptionnelle timbale piésoche par Théodore Tormel, Tapis d'Orient.
BIJOUX
Dont une importante parure en or 18 carats, platine, diamants et émeraudes par Roger Lucas. Montres goussets du XVIIIème et XIXème siècle.
ART AFRICAIN
Jeudi le 25 mai 1989 à 19h30
Tribus: Angola, Bénin, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Haute Volta, Mali, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Zaïre dont de nombreux masques et figurines.
EXPOSITION
Jeudi le 18 mai 1989 à 12h à 21h
Vendredi le 19 mai 1989 de 12h à 17h
Samedi le 20 mai 1989 de 12h à 17h
Dimanche le 21 mai 1989 de 12h à 17h
Lundi le 22 mai 1989 de 12h à 21h
L'Hôtel des Encans de Montréal est à votre disposition pour estimer gratuitement et vendre vos objets, oeuvres d'art, mobiliers etc...
HÔTEL des ENCANS de MONTRÉAL
4521 boul. St-Laurent, Montréal, H2T 1R2
Fax: (514) 282-0342 Téléphone: (514) 849-2505

La Banque de Nouvelle-Écosse est à la recherche de personnes compétentes et motivées pour occuper les postes suivants:

Traducteur-réviseur (anglais-français)

Les candidats recherchés ont de la maturité et possèdent une expérience de trois ans au moins comme traducteurs-réviseurs dans le domaine bancaire ou dans un domaine connexe. Ils maîtrisent parfaitement l'anglais et le français et savent se servir du traitement de textes comme outil de travail.

Traducteur (anglais-français)

Les candidats recherchés possèdent trois ans d'expérience dans le domaine bancaire ou dans un domaine connexe. Ils maîtrisent l'anglais et leur connaissance du français est supérieure à la moyenne. La connaissance pratique du traitement de textes comme outil de travail est également un atout.

La BNE souscrit à l'équité en matière d'emploi.

Veuillez faire parvenir vos curriculum vitae avant le 31 mai 1989 à:

Service du personnel
Direction régionale du Québec
715, Square Victoria
Montréal (Québec) H2Y 2H7

BNE

UQAM *Le savoir universitaire,
une valeur sûre!*

Professeur substitut en droit civil

Département des sciences juridiques

Spécialisation: droit civil et statutaire immobilier, droit des régimes matrimoniaux, droit des successions et des libéralités

Sommaire de la fonction:

- Enseignement
- Recherche
- Service à la communauté

Qualifications requises:

- Maîtrise et titre professionnel
- Compétence reconnue dans le domaine
- Capacité éprouvée pour la recherche

Date d'entrée en fonction: Le 1^{er} juillet 1989

Traitement: Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Cette offre s'adresse également aux femmes et aux hommes et, conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, avant le 7 juin 1989, à:

M. André Riendeau, directeur
Département des sciences juridiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

Terminologie en chef 40 100 \$ — 47 800 \$

Le MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX recherche une personne qualifiée pour élaborer des normes terminologiques en français valables pour l'ensemble du gouvernement de l'Ontario. Vous devrez: diriger les recherches terminologiques au service de traduction; établir et mettre à jour régulièrement une banque automatisée de données terminologiques visant à uniformiser la terminologie officielle; assister aux réunions des comités; faire des recommandations aux cadres supérieurs. Milieu de travail sans fumée. **Lieu de travail: Toronto.**

Exigences: Excellente communication en anglais parlé et écrit; niveau supérieur de français parlé et écrit; expérience en traduction, terminologie et linguistique (anglais et français); aptitude à assumer la responsabilité de recherches terminologiques dans une variété de domaines; compétence en planification et organisation; entregent; leadership; aptitude à former les débutants; connaissance en linguistique un atout.

Traducteur(trice)s 36 600 \$ — 43 200 \$

Le MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX recherche des personnes qualifiées pour offrir des services de traduction de l'anglais au français, avec un minimum de révision, de divers textes ministériels destinés à la population franco-ontarienne. Milieu de travail sans fumée. **Lieu de travail: Toronto.**

Exigences: Solide expérience en traduction de l'anglais au français; excellente connaissance de l'anglais parlé et écrit; niveau supérieur de français parlé et écrit; bonnes aptitudes en relations interpersonnelles et à travailler sous pression; respect des échéances; sens aigu du service à la clientèle; sensibilité au contexte franco-ontarien. Les candidat(e)s qui n'ont pas l'expérience requise pourraient être considéré(e)s à un niveau et un salaire inférieur.

Les demandes doivent être rédigées en français ou dans les deux langues, et envoyées accompagnées d'une demande/curriculum vitae, d'ici le 5 juin 1989, à: Dossier GS185/89, Ministère des Services gouvernementaux, Direction des ressources humaines, Édifice Ferguson, 8e étage, Queen's Park, Toronto (Ontario) M7A 1N3.



**Fonction publique
Ontario**

Pour l'équité d'emploi

Université de Montréal

Professeur à plein temps

Le Département d'études françaises de la Faculté des arts et des sciences cherche un professeur d'études françaises.

Fonctions

Enseignement aux trois cycles; encadrement des étudiants et recherche.

Exigences

Doctorat en littérature française avec spécialisation des XIX^e et XX^e siècles et de la théorie de la littérature; intérêt pour les recherches interdisciplinaires; expériences d'enseignement et de direction de recherches; publications de haut niveau.

Traitement

Selon la convention collective.

Entrée en fonction
Janvier 1990.

Les candidats doivent acheminer leur curriculum vitae et trois lettres de recommandations avant le 15 octobre 1989, à:

M. Bernard Beugnot
Directeur
Département d'études françaises
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Poste offert aux femmes et aux hommes.

Pour tout renseignement
contacter:

**Francine Gingras
842-9645**

Lachine



■ CONCOURS 89-D-01

GREFFIER

La VILLE DE LACHINE est à la recherche de candidatures pour combler le poste de GREFFIER de la Ville à la suite de la nomination du titulaire à un poste supérieur.

Sous la responsabilité du Directeur général, le Greffier remplit tous les devoirs et fonctions que lui confère la Loi. Il est responsable de l'accès à l'information, des assurances générales et des réclamations contre la Ville. La Cour municipale et les Archives relèvent de son autorité.

Qualifications requises

La personne recherchée:

- Est membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires.
- Possède un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine municipal et est familière avec la procédure d'élection;
- A démontré une habileté à diriger du personnel;
- Le défaut d'une qualité requise pour ce poste peut être compensé par une expérience exceptionnelle.

Rémunération

Selon la Politique de gestion des conditions de travail du personnel cadre supérieur de la Ville.

Veuillez faire parvenir votre candidature d'ici au 24 mai 1989, 17 h 00, à:

Madame Francine Malville
Responsable des Ressources humaines
HÔTEL DE VILLE DE LACHINE
1800, boul. St-Joseph
LACHINE (Québec)
H8S 2N4

Note: Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes.

UQAM *Le savoir universitaire,
une valeur sûre!*

Deux professeurs substituts au département des sciences biologiques

1. Écologie des eaux douces
2. Biochimie

Sommaire de la fonction:

- Enseignement aux 1^{er} et 2^e cycles
- Recherche
- Service à la communauté

Qualifications requises:

- Ph.D. dans la discipline appropriée
- Expérience postdoctorale souhaitable
- Capacité d'intégration dans les équipes existantes au département
- Expérience en enseignement et en recherche

Date d'entrée en fonction: Le 1^{er} août 1989

Traitement: Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Cette offre s'adresse également aux femmes et aux hommes et, conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, avant le 16 juin 1989, à:

M. Michel Fournier, directeur
Département des sciences biologiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale A
Montréal (Québec) H3C 3P8

Le Conseil du Patronat s'inquiète de la formation scolaire des jeunes

Paul Cauchon

TRÈS PRÉOCCUPÉ par la qualité de la formation générale et professionnelle donnée aux jeunes à l'école, le Conseil du Patronat (CPQ) invite ses propres membres à s'impliquer davantage dans la formation, et cherche à susciter une meilleure concertation entre l'école et l'industrie, afin que les jeunes étudient dans des domaines où il y a vraiment de l'avenir.

Le CPQ participait hier aux audiences du Conseil permanent de la jeunesse, qui se déplace à Montréal pour plusieurs jours afin de clôturer sa tournée québécoise. Depuis la fin mars, le Conseil permanent reçoit de nombreux organismes du milieu de la jeunesse, qui lui traçent un portrait de la difficile situation des jeunes à l'aube des années 90, et le Conseil du Patronat est un des rares organismes non-jeunes à proposer sa réflexion.

Le CPQ se dit préoccupé par cinq réalités: la formation de base des

jeunes, l'analphabétisme, les abandons scolaires, le chômage et la revalorisation de la formation professionnelle au secondaire.

L'organisme a d'ailleurs effectué un sondage en mars 88 auprès de ses membres afin d'évaluer les diplômes accordés aux étudiants.

Si la grande majorité des hommes et des femmes d'affaires se disent satisfaits de la quantité de diplômes accordés, l'insatisfaction est générale en ce qui concerne leur qualité: 58 % des membres du CPQ se disaient insatisfaits des diplômes accordés au niveau universitaire, 44 % en ce qui concerne le niveau collégial, et seulement 26 % en ce qui concerne le niveau secondaire.

Selon le CPQ, cette insatisfaction s'explique par l'absence d'une formation de base adéquate qui permettrait aux diplômés de s'adapter plus facilement à une diversité de situations dans le milieu du travail. Ce qui fait grandement défaut à l'école secondaire, c'est « le manque de préparation d'un jeune à faire un choix de carrière basé sur sa personnalité

propre et sur les réalités du monde du travail ».

L'organisme estime d'ailleurs que les jeunes devraient avoir accès à des services d'orientation obligatoires au niveau secondaire, qui tiendraient vraiment compte des réalités du marché du travail.

Le CPQ prône également des liens plus étroits entre l'industrie et le secteur professionnel, afin que la formation professionnelle soit bien adaptée aux réalités de l'entreprise.

Le CPQ n'a pas voulu discuter hier de l'augmentation des frais de scolarité à l'université, préférant faire valoir au Conseil que l'école en général « devait être reconnue comme un lieu privilégié de transmission de valeurs fondamentales ». L'organisme s'est dit d'avis qu'il fallait faire comprendre aux jeunes « l'importance des programmes de mathématiques, de sciences naturelles, de sciences pures et d'informatique », parce qu'ils donnent accès à des emplois disponibles, alors que d'autres programmes « faciles ne mènent nulle part sur le marché du travail ».

Communautés culturelles

Montréal annonce l'implantation d'un programme d'accès à l'égalité

LA VILLE de Montréal a annoncé hier l'implantation d'un large programme d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des communautés culturelles, un an après avoir mis sur pied un Bureau interculturel. Montréal suit ainsi l'exemple de la STCUM, qui mettait sur pied l'hiver dernier un programme d'accès à l'égalité.

Le programme disposera de mesures d'égalité des chances, de mesures de redressement et de mesures de soutien. Parmi les premières mesures, on veut augmenter la

participation des membres des communautés culturelles dans les jurys de sélection de la Commission de la fonction publique municipale, et on prévoit un programme de communication spécifique afin de diffuser les concours dans les médias ethniques et les organismes desservant les communautés.

Parmi les mesures dites de redressement, on prévoit réserver un nombre de postes équivalant à l'importance des communautés culturelles dans le bassin de main-d'œuvre disponible. Advenant qu'on ne trouve

pas le nombre suffisant de candidats provenant des communautés, il est même prévu de prolonger les dates d'un concours d'emploi afin d'effectuer les recherches appropriées.

La Ville de Montréal offrira également au personnel actuel des sessions de formation et de sensibilisation.

Montréal dispose actuellement de 12.500 employés, et prévoit embaucher 500 personnes par année, dont un bon nombre provenant des communautés culturelles.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également
aux hommes et aux femmes.

NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 2,65\$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations,
contacter

**Francine Gingras à
842-9645
LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec H2Y 1X1**

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

École privée anglaise de filles recherche professeur de Français langue seconde et langue maternelle pour un remplacement d'une année (1989-90) au niveau secondaire; temps complet de sept. à déc.; temps partiel de janvier à juin. Le permis d'enseignement de la province de Québec est obligatoire.

Dossier 1441
Le Devoir
C.P. 6033,
Succ. Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3S6

Peinture et Dessin

Le Département de peinture et dessin a deux postes susceptibles de conduire à la permanence à offrir pour l'année universitaire 1989-1990. Les fonctions consistent à enseigner des cours en atelier. L'affectation se fera au rang de professeur adjoint. Il faut posséder de l'expérience de l'enseignement universitaire et être bilingue. Les dossiers de candidature comprenant une lettre, un curriculum vitae, des diapositives d'œuvres récentes ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de trois répondants doivent être envoyés au plus tard le 31 mai 1989 à:

Jerome Krause
Président du Comité de recrutement
Département de peinture et dessin
Bureau VA-240
UNIVERSITÉ CONCORDIA
1455 boul. de Maisonneuve ouest
Montréal (Québec) H3G 1M8

Conformément aux exigences canadiennes en matière d'immigration, la préférence sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université Concordia souscrit aux principes de l'équité en emploi.

UNIVERSITÉ
Concordia

Un demi-siècle pour Granby

Mon cher Horace, c'est à ton tour...

Jean-V. Dufresne

IL EST ainsi dans la petite histoire de nos communautés québécoises des noms incontournables : les Pays-d'en-haut ont eu leur curé Labelle, Montréal son Jean Drapeau. Avant lui, plus laborieusement incontournable encore vu sa panse énorme qui faisait les délices des photographes de presse, Camilien Houde. Et d'autres encore.

Mais seule, seule Granby a eu son Horace Boivin.

Son nom ne défraie plus guère les manchettes. Des fontaines exotiques dans les places publiques de la ville, de tous les pays qu'il a visités, rappellent qu'il fut un animateur civique hors-pair, à une époque où la qualité de la vie ne portait pas encore de nom. Granby compte 220 mètres carrés d'espaces verts par habitant, huit fois plus que la moyenne des villes québécoises.

Et puis, le célèbre jardin zoologique, qui accueille quelque 400,000 visiteurs annuellement, c'est lui. Et les Petits chanteurs de Granby, puis le Festival de la chanson, c'est peut-être encore lui, comme un peu tout ce dont est faite la ville aujourd'hui, avec une centaine de bonnes tables, pour ne mentionner que celle de la famille Plumet, et sa trentaine d'usines, françaises, britanniques, allemandes, qui ont trouvé là une main-d'œuvre parmi les plus diligentes au Canada. La seule ville canadienne qui possède un délégué commercial permanent à Milan. Mais par-dessus tout, ce sont les Granbyens qui financent eux-mêmes l'expansion économique de leur ville, à 95 %. Et si Hyundai s'est installée à Bromont, c'est aussi parce que Granby est juste à côté, et que son maire s'appelait Horace, de son petit nom.

Après 50 ans de vie publique — il fut élu la première fois en 1939, et ne

connut la défaite qu'aux mains de Paul-O. Trépanier, en 1964 — il convenait de rendre hommage à l'incroyable dynamisme de cet homme, à sa féroce confiance dans l'avenir, à sa bonhomie, également : une espèce de séducteur d'investissements, si l'on ose dire, à qui Granby doit sa structure industrielle, si diversifiée que nonobstant la récession de 1982, qui lui coûta 9,000 emplois, ceux-ci furent bientôt récupérés, et Granby aujourd'hui se sent d'attaque comme jamais pour relever les défis du libre-échange.

Assez de compliments et de flatтерies, pour ne pas rendre les Beaucerons jaloux, convaincus qu'ils sont d'avoir littéralement inventé l'entrepreneurship québécois.

Horace Boivin devait bien aussi posséder d'incontournables défauts. On l'a dit trop populiste, un peu carré ma foi dans les conseils municipaux, et combien friand de publicité, et pas très chaud non plus, coté syndical, parce que lui-même faisait dans le tapis, secteur mou sous le pied s'il en est.

Il reste qu'avant lui, la fonction de commissaire industriel au Québec était presque risible. Il en fit le fer-de-lance de l'expansion montérégienne, et l'Association canadienne des commissaires industriels fut son initiative.

À 83 ans, Horace l'Inimitable est toujours au travail. Il dirige aujourd'hui le service des relations publiques de la ville jusqu'à cinq heures le vendredi, loyal fonctionnaire qu'il est devenu, et ce soir le bonhomme rieur aux yeux bleus va sécher une larme sous l'avalanche des hommages que vont lui rendre ses concitoyens. Ils seront 450 au Castel de l'Estrie, à l'invitation du maire, Mario Girard.

Des ministres y assisteront, comme MM. André Bourbeau et Pierre Paradis, le Consul-général de France, M. Jean-Pierre Beauchaud, les députés Jean Lapierre et Roger Paré, le sénateur Paul Martin

et son fils du même nom, cependant que des télégrammes lui parviendront de MM. Mulroney et Bourassa. Quelques invités viendront d'aussi loin que du Sénégal et du Zaïre.

Il ne faudrait pas s'étonner que M. Boivin en reçoive un aussi d'un certain Monsieur Chirac, maire de Paris, qui se souvient sans doute qu'ayant accueilli son collègue de Granby dans la capitale, il y a je ne sais plus combien d'années, ce dernier lui offrit en cadeau un joli couple de castors. M. Boisson se souvient en tous cas d'avoir offert un couple au jardin zoologique de Moscou. La rumeur veut que M. Boivin a essaimé en Europe autant de castors vivants que la Compagnie des Cent-Associés a pu trafiquer de pelleteries convoitées sous l'Ancien régime. Ça, monsieur, c'est des relations publiques comme on n'en fait plus de nos jours, heureusement pour les castors, d'ailleurs.

« On commençait à en manquer, dit-il. Mais c'est ainsi qu'en échange, nous avons peuplé notre jardin d'éléphants, de girafes, de félins, et ça nous vaut, avec tout le charme de Granby, un nombre incroyable de visiteurs. On en attend près de deux millions cette année ».

« Que voulez-vous, je suis né à Granby, et mon cœur est à Granby », dit-il encore.



L'Incontournable Horace Boivin.

PHOTO J. & J. PETIT

À la Cour des petites créances de l'Ontario

Petite cause, grosses retombées

OTTAWA (PC) — La Cour des petites créances de l'Ontario a entendu la cause d'un médecin d'Ottawa qui réclame que le régime d'assurance-santé du Québec soit applicable dans les autres provinces canadiennes, et qu'il soit amendé de façon que les médecins de ces provinces touchent des honoraires égaux à ceux prévus par les régimes d'assurance-santé de la province où ils pratiquent. Le juge T. Charles Tierney a déclaré qu'une fois prise, il fera connaître sa décision aux parties.

Le Dr Kelley McGinnis avait inscrit une poursuite contre le gouvernement du Québec et le Régime d'assurance-santé du Québec sous prétexte qu'il n'a pu obtenir compensation pour les soins qu'il a apportés à dix résidents du Québec l'an dernier. Selon le Dr McGinnis, la loi canadienne prévoit le transfert des régimes de santé d'une province à l'autre afin que tous les Canadiens puissent être soignés partout au pays tout en étant assurés que la facture sera acquittée par le régime de sa province d'origine.

Le Dr McGinnis a réclamé \$ 327 au Régime d'assurance-santé du Québec et il n'a reçu que \$ 253, soit l'équivalent de ce qu'il en coûterait pour les mêmes soins au Québec.

Il a précisé au tribunal que ses patients sont canadiens en premier lieu, puis québécois, et qu'ils ont donc le droit de consulter n'importe quel médecin, n'importe où au Canada, sans avoir à déboursier quoi que ce soit.

« J'espère que si je gagne ma cause, tous les médecins du Canada interviendront des poursuites contre le gouvernement du Québec et que celui-ci, en dernier ressort, acceptera de verser une compensation entière, mettant ainsi fin à cette situation qui fait des Québécois des citoyens de seconde zone », a-t-il ajouté.

De leur côté, les avocats de l'assurance-santé ont souligné au juge que la loi canadienne porte uniquement sur les soins médicaux entre les gouvernements fédéral et provinciaux et que toute poursuite au civil ne peut donc être intentée. Ils ont également signalé que la loi québécoise stipule que les médecins des autres provinces soignant des résidents du Québec ne peuvent toucher que les honoraires qu'un médecin de la province recevrait pour les mêmes services.

Monique Nadeau, représentant le gouvernement du Québec et le régime d'assurance-santé, a déclaré que le régime québécois était responsable au malade et non au médecin, et a dit au Dr McGinnis qu'il pouvait facturer ses malades pour la différence.

C'est au Québec que les frais médicaux sont les plus bas au Canada. Le Québec a refusé de signer une entente inter-provinciale permettant à un médecin qui soigne des résidents des autres provinces d'être rémunéré aux tarifs fixés dans sa propre province. Toutes les autres provinces ont signé l'accord.

Programme spécial de subventions pour les agriculteurs d'Abitibi

ROUYN-NORANDA (PC) — Les exploitations agricoles d'Abitibi éprouvent des difficultés spéciales à cause du climat plus rigoureux qu'ailleurs au Québec et de la pauvreté relative du sol.

Peu d'entre elles se qualifient pour les programmes réguliers d'aide financière du ministère de l'Agriculture.

C'est pourquoi le ministre Michel Pagé, accompagné du premier ministre Robert Bourassa, a annoncé jeudi soir un régime spécial de subventions pour les 1,100 agriculteurs abitibiens.

Tout agriculteur de la région qui soumettra un projet pour améliorer la rentabilité de son entreprise, touchera une subvention couvrant la moitié du coût des travaux, jusqu'à un maximum de \$ 5,000.

Ce programme-pilote, en vigueur jusqu'en 1990, coûtera \$ 2,5 millions, selon une évaluation du ministre Pagé.

Les fermes abitibiennes sont généralement plus pauvres qu'ailleurs au Québec, et la moitié d'entre elles rapportent moins de \$ 19,000 par an

née à leur propriétaire, qui doit compléter ses revenus par des travaux forestiers.

Des 1,100 fermes, on en compte 560 spécialisées dans l'élevage, et 360 dans la production laitière.

La petitesse de ces fermes faisait en sorte que seulement 25 % se qualifiaient pour les subventions des programmes réguliers du ministère de l'Agriculture.

Par ailleurs, le premier ministre Robert Bourassa, qui a parcouru en automobile les 100 km qui séparent Rouyn-Noranda de la ville d'Amos, a pu constater l'état de détérioration du réseau routier.

Le Sommet économique régional du printemps 1987 avait établi à \$66 millions le coût des investissements requis dans les routes d'Abitibi, mais une mince partie de cette somme a été dépensée jusqu'à ce jour.

Lors d'une rencontre avec les représentants socio-économiques de la région, jeudi soir, M. Bourassa s'est engagé à sensibiliser le ministre des Transports à ces problèmes bien concrets de macadam.

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOCIOLOGUES ET ANTHROPOLOGUES DE LANGUE FRANÇAISE

dans le cadre du 57e Congrès de l'ACFAS

Colloque international

DROITS-LIBERTÉ-DÉMOCRATIE

les 16, 17 et 18 mai à l'Université du Québec à Montréal

Conférences publiques:

• Le 16 mai, 17h00 (A-M050),

Guy Rocher, sociologue, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal

« Les droits, les libertés et les pouvoirs; dans quelles démocraties? »

• Le 18 mai, 17h00 (Salle Marie-Gérin Lajoie)

Claude Julien, directeur, Le Monde diplomatique

« La démocratie à l'épreuve de l'économie »

Jorge Niosi, directeur, Centre de recherche en développement industriel et technologique, Université du Québec à Montréal

« Déclin industriel, déclin syndical »

Pour informations: ACSALF- 343-6625

ou Jocelyn Lamoureux - UQUAM: 282-8267

PREMIÈRE COMMUNION • CONFIRMATION • ORDINATION



Demandez
nos suggestions cadeaux
au moment d'offrir un présent
lors de ces grandes occasions

Desmarais
& Robitaille

60 ouest, rue Notre-Dame
Montréal, Qc H2Y 1S6
(514) 845-3194

Au service de la liturgie depuis 1909

LOUEZ UNE ROLEX
POUR CEUX QUI VEULENT
CE QU'IL Y A DE MIEUX!
(514) 878 2803



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

UN BESOIN GRANDISSANT

CERTIFICAT DE GÉRONTOLOGIE

Tout indiqué pour les intervenants et intervenantes impliqués dans le milieu, ce programme vous permettra d'approfondir vos connaissances en gérontologie.

Avec ce certificat vous pourrez accroître l'efficacité de vos interventions et réaliser votre projet en gérontologie.

DATE LIMITE D'ADMISSION:
Le 1^{er} juin 1989

Annuaire et demande d'admission:
3335, chemin Queen Mary
Métro Côte-des-Neiges
Téléphone: 343-6090 ou
Extérieur: 1-800-363-8876

**APPRENDRE
POUR AGIR**

TRADITION
Lescurier L.T.E.E.
GOURMANDE

Bonne fête à toutes les mamans!

Nos gâteaux
• Marjolaine
• Belle-Hélène
• Opéra, etc...

Nos chocolats
• Bonbonnières
• Paniers
• Présentation garnies

1385, Van Horne
273-8281
à 50 mètres du
Outremont

OUVERT LE DIMANCHE



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

COMPRENDRE ET INTERVENIR

CERTIFICAT EN TOXICOMANIES

Obtenez les connaissances pour identifier les problèmes liés à l'usage de l'alcool et aux autres drogues. Développez les habiletés pour intervenir auprès des toxicomanes.

DATE LIMITE D'ADMISSION:
Le 1^{er} juin 1989

Annuaire et demande d'admission:
3335, chemin Queen Mary
Métro Côte-des-Neiges
Téléphone: 343-6090
Extérieur: 1-800-363-8876

**APPRENDRE
POUR AGIR**

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Musulmans chinois en colère

PHOTO AP

Plus de 4,000 étudiants musulmans ont manifesté hier à Pékin pour protester contre un livre chinois décrivant les moeurs sexuelles musulmanes et jugé par eux insultant pour l'islam. « Punissez fermement le Salman Rushdie de Chine », criaient-ils en défilant du

quartier musulman de la capitale vers le centre-ville pour dénoncer l'auteur de ce livre intitulé *Coutumes sexuelles*. Les participants ont indiqué que leur manifestation, sans précédent, n'avait aucun lien avec le mouvement étudiant de ces dernières semaines pour plus de démocratie et de liberté. Ils ont remis à des représentants du Parlement chinois une pétition demandant l'interdiction du livre, la punition de l'éditeur et de l'auteur, Gao Guopin.

Dakar et la Mauritanie vont discuter de leur conflit ethnique

DAKAR (Reuter) — Le Sénégal et la Mauritanie ont accepté d'entamer des pourparlers directs sous l'égide du Mali, pour résoudre la crise déclenchée par les violences ethniques qui ont fait des centaines de morts le mois dernier.

Cette décision a été rendue publique hier soir à Dakar par le président en exercice de l'OUA, le chef de l'État malien Moussa Traoré, qui a fait la navette entre les deux capitales toute la journée.

Les ministres de l'Intérieur des deux pays se rencontreront mercredi à Bamako, en présence de leur homologue malien, pour convenir de mesures d'apaisement.

Les violences, déclenchées le 9 avril par un incident frontalier mineur, ont réveillé des décennies de rivalité économique et raciale entre

Sénégalais noirs et Maures arabophones.

Traoré, qui préside aux destinées du Mali depuis 1968, a salué les qualités d'homme d'État de Diouf et du dirigeant mauritanien, le colonel Mohamed Maaouya Ould Sidahmed Taya.

Le Sénégal et la Mauritanie ont accepté d'appliquer « dès demain » une série de mesures d'apaisement « au niveau des populations ».

Prié de dire s'il donnerait satisfaction à la requête sénégalaise de création d'une commission d'enquête de l'OUA, Traoré a répondu par la négative : « Nous avons recommandé à nos frères de Mauritanie et du Sénégal de ne faire cas dans aucune instance de ces événements. C'est un problème de famille. Le linge sale se lave en famille. »

Kohl accueille favorablement la proposition de Gorbatchev

d'après Reuter et AFP

BONN — Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a estimé hier que la dernière proposition soviétique de démantèlement unilatéral de 500 missiles nucléaires de courte portée (SNF) allait dans le sens de l'appel de Bonn en faveur de négociations visant à réduire ces arsenaux.

« Nous voulons parvenir à un certain objectif au sein de l'OTAN. Dans l'ensemble, nous constatons une progression sensible (vers ces négociations) », a déclaré Kohl à la presse, à l'issue d'un entretien à Bonn avec le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze.

Faisant allusion à la proposition surprise de Mikhaïl Gorbatchev, Kohl a indiqué : « Je suis sûr que par la réduction de la supériorité importante du Pacte de Varsovie en armes de courte portée, le terrain est plus favorable pour parvenir à des réductions importantes et vérifiables des missiles SNF avec des seuils communs (pour l'Est et l'Ouest), par les négociations que nous réclamons. »

Chevardnadze est arrivé hier pour une visite de deux jours à Bonn, où les dernières propositions de Moscou en matière de désarmement ont reçu un accueil favorable de l'ensemble de la classe politique. Il devait assister plus tard à un dîner privé offert par le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher.

Kohl et Genscher réclament l'ouverture rapide de négociations entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie sur la réduction des arsenaux SNF, alors que les États-Unis et la Grande-Bretagne y sont opposés.

« Nous sommes en pleine discus-

sion, je téléphone presque tous les jours à mes collègues (dans d'autres capitales). Je suis sûr que nous parviendrons à un accord avant le sommet (de l'alliance à la fin du mois) », a déclaré Kohl.

Chevardnadze, qui avait été accueilli à l'aéroport de Bonn par Genscher, avait déclaré à sa descente d'avion : « Je suis venu préparer la visite du secrétaire (Mikhaïl) Gorbatchev. »

Il s'est en outre félicité de l'amélioration des relations germano-soviétiques à l'approche du sommet entre les deux pays, à la mi-juin.

Chevardnadze a expliqué par ailleurs que le but final de Moscou était d'éliminer complètement les SNF d'Europe.

« Nous travaillons à une troisième option zéro. C'est notre but (...) Je ne dirais pas que notre proposition (de jeudi) a été accueillie avec enthousiasme par les Américains », a ajouté le chef de la diplomatie soviétique.

Ces propositions ont été accueillies comme un pas « positif » mais « modeste » par l'OTAN et les pays occidentaux, dont certains ne cachent guère leur crainte de voir la nouvelle offensive du Kremlin aviver les dissensions au sein de l'Alliance atlantique.

Le secrétaire d'État James Baker, pour qui l'annonce du retrait unilatéral par l'URSS de 500 ogives nucléaires, constitue un « bon pas, mais un petit pas », a estimé hier que le geste du Kremlin visait largement à influencer les opinions publiques occidentales.

M. Baker, qui a fait une escale à Bruxelles, au siège de l'OTAN, pour

informer les alliés de ses entretiens à Moscou, a d'autre part invité Moscou à aller encore plus loin, tandis que le président George Bush appelait l'URSS à abattre le rideau de fer.

L'OTAN, de son côté, a porté un jugement similaire sur la proposition soviétique. « Étant donné l'importance de l'arsenal nucléaire tactique soviétique, nous pouvons considérer une réduction de 500 têtes comme une mesure positive, bienvenue, mais plutôt modeste, vu ce que l'OTAN a déjà fait unilatéralement », souligne un communiqué du Conseil de l'Atlantique nord.

À Paris, les autorités françaises n'avaient pas réagi officiellement hier. Le ministre des Affaires étrangères, M. Roland Dumas, avait toutefois souhaité récemment devant l'Assemblée nationale que Moscou fasse un effort de même nature que l'OTAN, qui a « réduit de plus d'un tiers (depuis 1979) le niveau des armes nucléaires tactiques américaines en Europe ».

On soulignait toutefois dans les milieux informés que si la signification politique du geste soviétique sur les armes nucléaires à courte portée, est claire et s'inscrit dans le droit fil de l'offensive soviétique pour obtenir des négociations sur ces armes, son importance militaire reste à apprécier.

Le quotidien *Le Monde*, notait hier dans un éditorial intitulé « le fer dans la plaie » que les propositions soviétiques « tombent à point nommé pour accentuer les divergences entre Washington et Bonn et ont toutes les chances de raviver les dissensions entre les Occidentaux ».

Jaruzelski briguera le poste de président de la Pologne

VARSOVIE (AFP) — Le général Wojciech Jaruzelski, chef de l'État, doit briguer le poste de président de la république à l'occasion des élections présidentielles prévues pour le mois de juillet prochain en Pologne.

M. Janusz Reykowski, membre du bureau politique du PC polonais (POUP), l'a ouvertement déclaré hier soir dans une interview à la télévision nationale.

« Il y a intention en Pologne de demander au général Jaruzelski d'être candidat à la présidence de la république », a-t-il dit.

Sa déclaration confirme les bruits qui circulent à ce propos depuis un certain temps à Varsovie, qui veulent aussi que le général soit l'unique candidat.

Lech Walesa, qui récemment avait envisagé de rivaliser avec le général Jaruzelski lors de ces présidentielles, y a définitivement renoncé. Il n'a cependant pas écarté la

possibilité de se porter candidat à la présidence de la république aux prochaines présidentielles, en 1995.

M. Reykowski a d'autre part présenté les 35 candidats du pouvoir pour les législatives du 4 juin prochain, et souligné qu'il y avait parmi eux beaucoup de « réformateurs de premier plan » afin, a-t-il dit, d'assurer « la continuité des profonds changements » qui interviennent en Pologne tant sur le plan politique qu'économique.

Cette liste électorale sûre est celle des candidats désignés automatiquement par le pouvoir qui échappent à tous les filtres prévus par la loi électorale. Le général Jaruzelski n'y figure pas en raison précisément de l'intention qui lui est prêtée de devenir président de la république.

Cette liste comporte notamment les noms de réformateurs notoires : M. Mieczyslaw Rakowski, premier

ministre, le général Czesław Kiszczak, ministre de l'Intérieur, et Stanisław Ciosek, membre des instances suprêmes du POUP, tous deux interlocuteurs privilégiés de Lech Walesa, ainsi que M. Stanislaw Kania, ancien premier secrétaire du POUP lors de la période de l'existence légale de Solidarité et écarté du pouvoir peu avant l'application de la loi martiale en décembre 1981 (abrogée depuis).

Par ailleurs, a-t-on appris de source syndicale sur place, le nom du maréchal Józef Piłsudski (1867-1935) a été attribué au bassin de radoub à Gdansk. Le maréchal Piłsudski, considéré par les Polonais comme le père de l'indépendance de la Pologne après la guerre 1914-1918, avait été voué aux gémonies pendant la période stalinienne. Cet acte qui revêt une grande signification aux yeux des Polonais, est signe du nouvel état d'esprit qui règne sur les bords de la Vistule, fait-on remarquer.

L'OMS rejette la candidature de la Palestine

GENÈVE (AFP) — La candidature de l'État palestinien à l'Organisation mondiale de la santé a été rejetée hier soir par l'organisation.

Celle-ci a en effet adopté par 83 voix contre 47 et 20 abstentions une résolution, parrainée par 10 pays et soutenue par les Occidentaux, reportant à l'an prochain l'examen de la demande palestinienne.

Le vote s'est déroulé à bulletins secrets, mais de l'aveu même du représentant de l'OLP à Genève, M. Nabil Ramlawi, l'Union soviétique s'est associée aux Occidentaux pour demander l'ajournement de l'examen de la question.

C'était la première tentative de l'Organisation pour la libération de la Palestine — et son premier échec — de faire admettre l'État palestinien, créé en novembre dernier, dans une institution de l'ONU et de lui conférer ainsi une reconnaissance internationale.

La résolution, qui porte la signature des pays suivants : Costa Rica, Fidji, Finlande, Îles Cook, Îles Salomon, Irlande, Luxembourg, Samoa, Suisse et Tonga, « exprime l'espoir que le peuple palestinien sera pleinement représenté au sein de l'Organisation mondiale de la santé par ses représentants légitimes ».

Mais elle remet à la 43e assemblée mondiale de la santé, c'est-à-dire à mai 1990, toute décision, puisqu'elle enjoint au directeur général de l'OMS, le japonais Hiroshi Nakajima, de « poursuivre ses études sur la demande de la Palestine » et de présenter alors un rapport sur leur aboutissement.

La résolution comporte cependant deux clauses en faveur des Palestiniens dans les territoires occupés, même si le représentant de l'Algérie, l'ambassadeur Aït Chahal, les a apparentées à des considérations « marginales ».

Elles portent sur le développement de « l'assistance fournie pour améliorer les conditions sanitaires du peuple palestinien dans les territoires occupés » et sur « la fourniture par l'OMS d'une assistance importante dans le domaine de la santé » à ce peuple.

L'assemblée était saisie d'une deuxième résolution, parrainée par les 21 pays membres de la Ligue Arabe, demandant, sans autre considération, l'admission de l'État palestinien à l'Organisation mondiale de la santé.

Les États-Unis, qui contribuent pour 25 % au budget de l'OMS et pour un tiers aux programmes de lutte contre certaines maladies, dont le SIDA, avaient menacé de couper les vivres à l'Organisation si l'OLP y était admise comme membre de plein droit.

Les pays de l'Est, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine ont voté en ordre dispersé, et l'extrême confusion qui a caractérisé les arguments de procédure s'inspirait surtout de la crainte éprouvée par la présidence de l'assemblée — pourtant confiée à un Chinois — et par la direction générale de l'OMS de voir la démarche palestinienne aboutir.



Ville de Montréal

ASSEMBLÉE DU CONSEIL 15 MAI

Parmi les sujets étudiés à cette assemblée qui débutera à 19 h, le Président de l'assemblée a identifié les suivants :

- Octroi de contrats pour réfection de trottoirs, bordures et pavages et conduits souterrains pour éclairage (5 559 276,75 \$).
- Fourniture et installation de systèmes d'éclairage et de signalisation (feux orange) (2 079 108,55 \$).
- Divers travaux : à l'hôtel de ville (2 597 100 \$); dans les parcs (2 489 868,89 \$); boulevard Saint-Michel (1 021 425 \$).
- Achat de l'édifice situé au 1301, rue Sherbrooke Est (ancienne école normale Jacques-Cartier), appartenant à l'Université du Québec à Montréal (18 millions de dollars).
- Coordination du projet parc-plage de l'Île Notre-Dame et préparation des documents relatifs à l'aménagement et au génie du site.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre Dame Est (métro : Champ-de-Mars).

L'assemblée subséquente aura lieu le 19 juin 1989.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES – COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL

Jeudi 18 mai • 19 h • 155, rue Notre-Dame Est, bureau 202
Commission: Aménagement, habitation et travaux publics
Thème: politique d'habitation. Assemblée publique de délibérations.

Jeudi 25 mai • 13 h 30 • Hôtel de ville, salle du Conseil
Commission: Développement communautaire
Thème: Adoption du rapport relatif à l'énoncé d'orientations sur les loisirs. Assemblée publique.

Renseignements: 872-3770

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA MISE EN VALEUR DU SITE MIRON

Mardi 16 mai • 19 h • Sous-sol de l'église Saint-Bernardin-de-Sienne, 7979, 8e Avenue

Assemblée d'information.

Renseignements: Bureau ACCÈS MONTRÉAL de Saint-Michel, 872-6375

HÔTEL DE VILLE

ASSEMBLÉES ORDINAIRES DES COMITÉS-CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à l'effet que les prochaines assemblées ordinaires des Comités-conseils d'arrondissement se tiendront aux dates, heures et endroits indiqués en regard de chaque arrondissement, tel qu'il apparaît ci-dessous :

Ahuntsic – Cartierville:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Claude-Robillard 1000, avenue Émile-Journault
Villeray – Saint-Michel:	Mardi 30 mai, 19 h Pavillon Jean-Paul II 7920, boul. Saint-Laurent
Rosemont – Petite-Patrie:	Lundi 29 mai, 19 h Église Saint-Arsène 1025, rue Bélanger Est
Merclier – Hochelaga-Maisonneuve:	Mardi 30 mai, 19 h Centre Pierre-Charbonneau 3000, rue Viau (métro : Viau)
Plateau-Mont-Royal – Centre Sud:	Lundi 29 mai, 19 h Fraternité des policiers 480, rue Gifford (métro : Laurier)
Centre:	Mercredi 31 mai, 19 h Salle du Conseil Hôtel de ville 275, rue Notre-Dame Est (métro : Champ-de-Mars)
Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce:	Lundi 29 mai, 19 h Centre Monkland 4480, avenue West Hill
Sud-Ouest:	Mardi 30 mai, 19 h Maison de la Culture Marie-Uguay 6052, boul. Monk (métro : Monk)
Bout-de-l'Île:	Mardi 30 mai, 19 h Buffet Cioclaro 8600, boul. Maurice-Duplessis

Le 13 mai 1989

Léon Laberge
greffier de la Ville

L'ÉTOILE
RESTAURANT

Venez fêter votre étoile de mère!

243 Ouest, Mont-Royal, Montréal, Qc. H2T 2T2 (514) 848-0025

colloque

**LES RELATIONS QUÉBEC/ÉTATS-UNIS
MENACE OU TREMPLIN?**

Date: Le jeudi 18 mai 1989 de 13h30 à 18h
Lieu: Montréal — Centre Sheraton — salon A
1201, boul. René-Lévesque Ouest (angle rue Stanley)
Avec la participation de: Daniel Latouche, Richard Carter,
Rita Dionne-Marsolais, Louis Martin, etc.
RENSEIGNEMENTS OU INSCRIPTION
QUÉBEC DANS LE MONDE
C.P. 8503, Sainte-Foy (Québec)
G1V 4N5 Tél.: (418) 681-0621 poste 48

LES MÉDIAS ET LE SIDA

COMMENT ET QUAND LA QUESTION DU SIDA EST-ELLE TRAITÉE DANS LES MÉDIAS?
UNE RÉFLEXION À FAIRE...

Colloque organisé par
l'Association des communicateurs scientifiques du Québec

Jeudi le 18 mai à 14 h 00
UQAM
Local AM-050 pavillon Hubert-Aquin 1225, rue St-Denis, Montréal

ANIMATRICE: Marianne Kugler
Coordonnatrice au service d'aide à la recherche de la Faculté de sciences et de génie de l'Université Laval

CONFÉRENCIERS: Pierre-Louis Laberge
Chef de pupitre à Télé-Métropole
Yves Robert
Chef du Service de santé publique au D.S.C. de l'Hôpital St-Luc
Michel St-Laurent
Directeur des communications, Comité Sida Aide Montréal
Yanick Villedieu
Journaliste, Radio-Canada et Actualité

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Ito refuse d'être le premier ministre du Japon

TOKYO (AFP) — Le refus de Masayoshi Ito de devenir premier ministre a porté un nouveau coup aux dirigeants conservateurs japonais embourbés dans le scandale Recruit, qu'il accuse implicitement de refuser une véritable réforme du Parti Libéral-Démocratique et des moeurs politiques.

L'ancien ministre des Affaires étrangères, le seul des dirigeants conservateurs de premier plan, à ne pas être compromis dans le scandale Recruit, a affirmé officiellement hier qu'il refusait de prendre la succession de Noboru Takeshita à la présidence du PLD, qui se confond avec la direction du gouvernement.

M. Ito a invoqué son âge, 75 ans, et son mauvais état de santé, mais il a indiqué sans ambiguïté qu'il était en désaccord avec les autres principaux dirigeants conservateurs sur la manière d'assumer la responsabilité du « Recruitgate », une crise sans précédent pour le PLD au pouvoir pratiquement sans interruption depuis la fin de la guerre.

M. Ito a fait remarquer au secrétaire-général du parti Shintaro Abe et autres principaux membres de la direction que ses propositions de réforme n'avaient pas été soutenues.

« Il ne suffit pas de changer la couverture du livre. C'est le contenu

qu'il faut modifier », avait indiqué précédemment Masayoshi Ito, actuellement président de la Commission exécutive du PLD.

Il demandait notamment aux cadres du PLD compromis de démissionner collectivement et de s'effacer au profit d'une nouvelle génération de dirigeants afin d'assumer leurs responsabilités dans le scandale. Il exigeait aussi que soit mis un terme à l'emprise des factions sur le parti, regardée comme une cause principale de la domination sans partage de l'argent sur la vie politique nipponne.

Ces conditions ont été jugées inacceptables par les chefs de faction, équivalant pour eux à commettre un suicide politique.

Pressenti en raison de son image de « Monsieur Propre » depuis l'annonce de la démission de M. Takeshita le 25 avril, Masayoshi Ito avait laissé entendre qu'il refusait de jouer le rôle du paravent permettant à des dirigeants compromis de se tirer d'un mauvais pas.

« M. Ito a dû sentir que rien ne changerait si la structure mentale du parti n'était pas modifiée », a commenté hier soir Takashi Ishihara, président de Nissan et du Keizai Doyukai, une des organisations patronales japonaises.

La population de Beyrouth ne croit pas au cessez-le-feu

d'après Reuter et AFP

BEYROUTH — Deux avions israéliens ont créé un début de panique hier à Beyrouth en passant le mur du son au-dessus de la ville dont la population vit dans la crainte de nouveaux bombardements malgré la trêve en vigueur depuis 24 heures.

Le soulagement a été général quand les radios ont annoncé que le cessez-le-feu, négocié par des émissaires de la ligue arabe, tenait toujours.

Le scepticisme n'en était pas moins de mise chez la majorité des Beyrouthins sur la solidité de cette trêve intervenue après deux mois de duels d'artillerie entre chrétiens et musulmans soutenus par la Syrie qui ont laissé plus de 350 morts, en grande majorité des civils.

De son côté, la mission de la Ligue arabe au Liban s'est efforcée hier de consolider un cessez-le-feu, soutenu par Moscou et Washington, mais qui n'a pas rassuré les Libanais.

« Le cessez-le-feu sera maintenu si Dieu le veut et nous poursuivons nos contacts pour tenter de le consolider », a déclaré à la presse à Beyrouth le secrétaire général-adjoint de la Ligue, M. Lakhdar Ibrahim.

À Tunis, le chef de l'organisation pan-arabe, M. Chedli Klibi, a salué le soutien commun apporté par l'URSS et les États-Unis aux efforts de la Ligue pour mettre un terme deux mois de violences qui ont fait plus de 2,200 victimes civiles, dont 403 tués.

Toutefois, les alliés de Damas ont exprimé une nouvelle fois leur détermination à maintenir la paralysie des ports chrétiens où, disent-ils, l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces Libanaises reçoivent des armes irakiennes. Les ports au nord de Beyrouth ont été atteints hier par plusieurs salves d'obus, a indiqué la police.

La fragilité de la trêve a trouvé une première illustration avec le tir, jeudi soir, d'une salve de roquettes tirée de secteurs sous contrôle syrien et qui s'est écrasée sur le réduit chrétien. Une femme et sa fillette de cinq ans, qui regardaient la télévision en famille, ont été tuées dans une maison d'une colline au-dessus de Joumeh.

Un nouveau pilonnage de 45 minutes a réveillé hier à l'aube la population de la capitale. Selon des radios chrétiennes, des obus ont touché le littoral à proximité de la ville de Jbail (Byblos), au nord de Beyrouth. Aucune victime n'a été toutefois signalée.

Dans les milieux politiques, on doute fort qu'Aoun, qui se considère comme la seule autorité légitime libanaise et qui ne cache pas son intention de chasser les 40.000 soldats syriens déployés dans le pays, accepte une telle condition dans la mesure où elle reviendrait à mettre son gouvernement sur le même pied que les milices.

Le Pakistan maintenant accusé de vouloir répandre la malaria

d'après AFP et Reuter

ISLAMABAD — Le gouvernement afghan a accusé le Pakistan d'avoir mis au point un plan en vue d'introduire la malaria dans la ville de Jalalabad (est de l'Afghanistan), assiégée par la résistance depuis neuf semaines, a indiqué hier l'agence officielle afghane Bakhtar.

Selon l'agence, le ministre afghan des Affaires étrangères, M. Abdul Wakil, s'est adressé à M. Hiroshi Nakajima, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour attirer son attention sur « le nouveau et dangereux plan pakistanais ».

Bakhtar souligne que ce « plan » représente « une réelle menace pour la santé de la population » de Jalalabad.

Le gouvernement afghan a de nombreuses reprises accusé Islamabad d'implication militaire directe dans la bataille de Jalalabad.

Par ailleurs, les moudjahidin ont fait état de violents combats hier près de la ville assiégée de Djalalabad et ont affirmé avoir pris huit postes gouvernementaux en 24 heures.

Selon des sources proches des moudjahidin au Pakistan, les forces gouvernementales afghanes ont tiré plus d'une vingtaine de missiles Scud depuis jeudi matin.

Kaboul avait annoncé en début de semaine que l'armée gouvernementale avait brisé le siège de Djalalabad.

Le candidat péroniste mène en Argentine

La crise économique, l'objet du scrutin de demain

BUENOS AIRES (Reuter) — Avec huit points d'avance dans les sondages, le candidat péroniste Carlos Menem semble promis à la victoire sur le radical Eduardo Angeloz, demain, lors de l'élection présidentielle argentine.

À en croire les dernières enquêtes d'opinion, la probable défaite d'Angeloz qui se présente en successeur du président sortant Raul Alfonsín, également membre du Parti radical, s'explique avant tout par la crise économique.

Un sondage publié hier indique en effet que 15 % des électeurs ont décidé de ne pas porter leur voix sur le candidat radical en raison de l'inflation galopante — au rythme annuel de 3.000 % — et de la chute de la devise nationale.

Alfonsín, dont le mandat de six ans expire le 10 décembre, est le premier chef de l'État argentin démocratiquement élu à convoquer une élection présidentielle en 37 ans. Au

cours de cette période, l'armée a renversé quatre gouvernements civils.

Il a reçu l'hommage de la quasi-totalité de la classe politique pour avoir sauvé la démocratie malgré six mutineries au sein de l'armée mais son bilan économique est contesté. L'opposition lui reproche de ne pas avoir su sortir le pays de la récession consécutive à la défaite des Malouines en 1982, face à la Grande-Bretagne.

Angeloz a clôturé sa campagne par un discours devant 300.000 sympathisants à Cordoba, capitale de sa province natale à 800 km au nord-ouest de Buenos Aires.

Menem a bouclé à Buenos Aires une tournée éclair de 8.000 km à travers le pays, baptisée « convoi de l'espoir ». Dans ses dernières interventions, il a exprimé la crainte que l'élection de demain ne soit entachée par des violences.

Le candidat péroniste a axé sa campagne sur les questions économiques. Il a notamment promis des hausses de salaires, pour s'assurer le soutien de la puissante Confédération générale des travailleurs. Selon

des diplomates occidentaux, la CGT aurait à coup sûr décrété une grève générale, avec le risque d'une explosion sociale fatale au gouvernement, si elle n'avait eu la certitude de la victoire de Menem demain.

Gorbatchev en direct à la télé chinoise

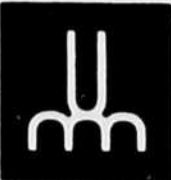
PÉKIN (AFP) — Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, s'entretiendra tour à tour avec les principaux dirigeants chinois, visitera la Grande Muraille de Chine et sera interviewé en direct à la télévision chinoise lors de sa visite historique à Pékin la semaine prochaine, a-t-on appris hier de source diplomatique.

Ce sommet scellera la normalisation des relations sino-soviétiques après 30 ans de brouille.

À son arrivée lundi à Pékin, M. Gorbatchev, premier numéro un so-

viétique à se rendre en Chine depuis Nikita Khrouchtchev en 1959, sera reçu par le président chinois Yang Shangkun lors d'une cérémonie officielle au Palais du Peuple.

La visite de la grande muraille de Chine et de la cité interdite, mercredi, font partie de la routine des séjours officiels en Chine de dignitaires étrangers. Par contre, l'interview de M. Gorbatchev la télévision chinoise constituera un événement : pour la première fois, un haut dirigeant étranger répondra en direct aux questions de journalistes chinois.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE
A CRÉÉ POUR VOUS PLUS DE

25 PROGRAMMES
DYNAMIQUES

BIEN ADAPTÉS À VOS
BESOINS PROFESSIONNELS

Trouvez ci-dessous le programme qu'il vous faut:

- Biotechnologies (Introduction)
- Créativité: fondements et méthodes
- Criminologie I et II
- Droit
- Études de l'environnement
- Études individualisées
- Gérontologie
- Gestion des services de santé I et II
- Inhalothérapie (1)
- Information et journalisme
- Micro-informatique (2)
- Publicité
- Recherche documentaire et rédaction française
- Relations industrielles I et II
- Relations publiques
- Santé communautaire
- Santé et sécurité du travail
- Sciences de la communication
- Toxicologie éco-industrielle
- Toxicomanies: prévention et intervention
- Traduction I et II

Des certificats bien agencés peuvent vous mener à un baccalauréat ès arts ou ès sciences et vous aideront concrètement dans votre carrière.

VOUS APPRENEZ POUR AGIR

Vous êtes indécis dans votre démarche?
Nos conseillers en formation se feront un plaisir de vous guider dans votre choix de programme. Prenez rendez-vous au 343-6867.

Les cours sont donnés le soir ou la fin de semaine et plusieurs sont ouverts aux étudiants libres.

Votre expérience professionnelle est prise en considération lors de l'étude de votre dossier.

(1) Admission à l'automne seulement; (2) Microprogramme

DATE LIMITE D'ADMISSION:
Le 1^{er} juin 1989

INFORMATION:
Services d'accueil et de renseignements
3335, chemin Queen Mary
Rez-de-chaussée
(Métro Côte-des-Neiges)
Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 19h
le vendredi de 9h à 17h

ou téléphonez au
(514) 343-6090

APPRENDRE
POUR AGIR

Gouvernement du Québec
Commission des
normes du travail

La fête de Dollard
ou la fête de la Reine

En vertu de la Loi sur les normes du travail, le 22 mai, fête de Dollard ou de la Reine, est un jour férié pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses du Québec. En conséquence, tout employé à temps complet ou à temps partiel peut bénéficier d'un congé payé ou d'une indemnité.

Pour avoir droit à un jour férié, ce jour férié doit être un jour ouvrable pour l'employé. De plus, l'employé doit avoir 60 jours de service continu dans l'entreprise et ne s'être absenté ni le jour ouvrable qui précède ni celui qui suit cette fête sans l'autorisation de l'employeur ou sans raison valable.

Un jour ouvrable est un jour où l'employé travaille habituellement ou un jour férié où il est appelé à travailler effectivement. Dans le cas où il doit travailler ce jour, il a droit au salaire correspondant au travail effectué et à une indemnité ou, au choix de l'employeur, à un congé compensatoire d'une journée.

Renseignements

BAIE-COMEAU (418) 589-9931	MONTRÉAL (514) 873-7061
HULL (819) 771-6259	QUÉBEC (418) 643-4940
JONQUIÈRE (418) 695-1940	ROUYN (819) 762-0867
LÉVIS (418) 833-6194	SHERBROOKE (819) 565-0441
MATANE (418) 562-2010	TROIS-RIVIÈRES (819) 374-4661

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

99 Visite Libre

ADJ. OUTREMONT A louer ou à vendre. 2840, Van Horne, 4, cuisinière, frigo, lav.-vaiss. Hyg. 11/15.
744-5312 — 597-4342.

BOISBRIAND VISITE LIBRE. Vue sur rivière. Semi-commercial. Visite libre dim. 7 mai, 14 h. 18h. 253, Grande Côte, Côté 88. \$175.000. Jacqueline Labus, Imm. Sagittaire ctr. 473-4403.

CENTRE UQAM: 1584, St-André. Grand duplex 4 étages, foyers, terrasses, occupation double. \$214.000. J'y serai dimanche, de 14h00 à 16h00. Michèle E. Roy, 522-2023 — 270-4422. Trust Général Ctr.

ILE BIZARD, cottage dét., 4 c.c., vente rapide \$149.000. Après 17h 696-5487. Visite libre samedi — dimanche.

OUTREMONT «EN HAUT»: Pour les acheteurs sérieux, qui recherchent un endroit unique et très privé. Ce cottage S/D offre 4 chambres, garage, foyer et magnifique jardin. Réno. avec charme irrésistible. VISITE LIBRE dimanche 14h00 à 16h00. 54, MAPLEWOOD, PALMVIEW, OUTREMONT, 377-0910. Re/Max Westmont Ctr.

PLATEAU MONT-ROYAL (St-Hubert & Chénier) Dim. 14h à 16h. Accès facile centre-ville, minute métro. Lott dans triple semi-dét., très éclairé. Grande terrasse, stat. privé. Foy. Cagney, 277-2131, 273-2559. Re/Max Outremont ctr.

101 Propriétés à vendre

COTTAGE neuf, 4146 Droleit, 3 c.c., c.s., familiale, avec garage, beaucoup d'extra. \$149.000. Françoise Boudreau, 585-9500 — 581-3631. Re/Max Unis Ctr.

COTTAGE SEMI-DÉTACHÉ, 22ème Ave. Sud Jean-Talon, voisin Bld. Pie IX, pour juillet. 721-9011, 684-4870.

DORVAL Bungalow brique, 3 chambres, cuisine et s/bains rénovés, fenêtres aluminium neuves. Demande \$103.000. 631-4700.

ESTRIE - GRANDE MAISON: 1910, Plafonds 10 pi., rénovation en cours. Grand terrain, près d'une rivière. 819-826-5319 — 819-845-2363.

ILE PERROT quadruplex 3/1, centre-ville, const. 88, revenu brut \$17.280, prix demandé \$190.000. Deduction fiscale, \$19.000. Dyane Cotnam, 453-1900, rés. 458-3353. Re/Max ELITE (86) Court Inc.

KIRKLAND 37 Lacy Green, 3 chambres, 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

L-D-R - TRIPLE: Det. avec bachelier. Construction 88-89, de luxe, près de toutes commodités. Idéal pour propriétaire occupant. 625-2882, soit. Agents s'abstient.

LACHENAIE 580 HERVIEUX. Magnifique cottage neuf, brique et aluminium, garage 3 c.c., 2 s/bains, s/manger, salon, foyer, intercom, ch. froide, air central, cuisine/tte. b. tourbillon, près école. \$159.000. 662-3179, 471-5943.

LACHENAIE PROPRIÉTÉ DE PRESTIGE. Face au lac, 11 pièces, 4 chambres, 3 foyers, entièrement rénové, 20.200 pi. ca. terrain. Piscine creusée 20 X 40. J. St-Amand. 637-3131.

RE/MAX DIRECT CTR. 355-5414. Demander Alain.

BOISBRIAND/ILE DE MAI • Chaleureuse résidence. Terrain 19.000 pi. ca., \$240.000. Tél. 437-9754.

A QUI LA CHANCE? R.D.P.: Superbe bungalow, 5/1, axes ouvertes, s/sol fini avec chauffage foyer, plusieurs extras... Une visite d'impose. Linda Jenkins, 387-6707 — 593-1414. Trans-Action Nova Ctr.

A REPENTIGNY: bord du fleuve. Bungalow moderne (86), foyer, puits de lumière, beaucoup d'extra. Terrain de 9.393 pi. ca., avec arbres matures. Site de rêve à \$169.000. Françoise Boudreau, 585-9500. Re/Max Unis Ctr.

ST-AMABLE: maison à vendre, terrain 18.000 pi. ca., avec atelier 768 pi. ca. 649-3543.

AHUNTSIC Grand cottage semi-détaché, sous-sol fini, bon état. \$225.000. Vente privée. 715 pièces. 381-0594.

AHUNTSIC GRANDE-ALLEE. Triplex, impeccable. Sans intermédiaire. 381-2620.

ATTENTION Nouveau-Bourgeois 2610 Bonlie, bas libre, 1er juillet. 844-0770.

BORD DE L'EAU A 15 min du centre-ville. Cottage luxueux sur bord du Richelieu. 12 pces. quai, terrain 90.000 p.c. \$385.000. Jour. 656-9212, soir. 461-1799.

BORD DE L'EAU, site historique, authentique sur l'île Belair, 15 min de Mt. Bâtiment principal entièrement restauré en 88. Domaine de 66.000 pi. ca. Poss. de subdivision. \$495.000. Gérard Boulanger, Century 21 ctr. 472-9921.

BORD DE L'EAU ST-Charles sur Richelieu, maison neuve avec garage, 1.866 pi. ca., terrain 16.600 pi. ca. \$210.000. 584-3762.

BOUCHERVILLE, gr. bungalow, 65 pi. carré et brique, foyer, s/sol fini, 4 c.c., excellent secteur pour les enfants. Par propriétaire, voir. 449-2126, jour. 327-0400.

BROSSARD 1650 Rigaud, section «R», cottage 4 chambres, 2 1/2 salles de bains, thermopompe, aspirateur central, beaucoup d'extra. \$295.000. Pas d'agents. 656-6017.

BROSSARD 466-6017, sous-sol fini, garage, air clim. central, 4 c.c. \$105.000. Par proprio. 445-6361.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. \$128.000. Visite libre dim. de 13h à 16h, 447-0264.

BROSSARD: Maison 33 X 44, garage, remise, terrain 6.900 pi. ca. taxes basses, 10 min. centre-ville. \$195.000. Agents, s'abstient. 659-4666.

BROSSARD: 600-6017, sous-sol fini, garage, air clim. central, 4 c.c. \$105.000. Par proprio. 445-6361.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. \$128.000. Visite libre dim. de 13h à 16h, 447-0264.

BROSSARD: 600-6017, sous-sol fini, garage, air clim. central, 4 c.c. \$105.000. Par proprio. 445-6361.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. \$128.000. Visite libre dim. de 13h à 16h, 447-0264.

BROSSARD: 600-6017, sous-sol fini, garage, air clim. central, 4 c.c. \$105.000. Par proprio. 445-6361.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. \$128.000. Visite libre dim. de 13h à 16h, 447-0264.

BROSSARD: 600-6017, sous-sol fini, garage, air clim. central, 4 c.c. \$105.000. Par proprio. 445-6361.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. \$128.000. Visite libre dim. de 13h à 16h, 447-0264.

BROSSARD: 600-6017, sous-sol fini, garage, air clim. central, 4 c.c. \$105.000. Par proprio. 445-6361.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. \$128.000. Visite libre dim. de 13h à 16h, 447-0264.

BROSSARD: 600-6017, sous-sol fini, garage, air clim. central, 4 c.c. \$105.000. Par proprio. 445-6361.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. \$128.000. Visite libre dim. de 13h à 16h, 447-0264.

BROSSARD: 600-6017, sous-sol fini, garage, air clim. central, 4 c.c. \$105.000. Par proprio. 445-6361.

BROSSARD, 8 pces, 4 c.c., 2 garages, s/sol fini. Libre. \$128.000. Visite libre dim. de 13h à 16h, 447-0264.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mt, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

BEAU SECTEUR

MERCER, Duplex rénové. Piscine, système d'alarme. Taux réduits. Possibilité bas à louer. \$115.000. Pas d'agent.

354-4088 253-2825

15-05-89

101 Propriétés à vendre

REPENTIGNY: Cottage tout brique, 3 c.c., s. familiale, avec garage, beaucoup d'extra. \$149.000. Françoise Boudreau, 585-9500 — 581-3631. Re/Max Unis Ctr.

SECTEUR BOISÉ Repentigny split 7/1, plus 3 bachelors, 3 chambres à coucher, salon avec foyer, cuisine avec garde manger 3 X 6, salle à manger, bureau avec salon, bain tourbillon, sauna, piscine, foyer ext. 2 patios, paysager et plusieurs autres extra, idéal pour professionnel. Jour. 581-4808, soir. 582-0510.

SHERBROOKE, maison de qualité, type ranch (brique romaine), grand hall d'entrée (ardoise), salon 15 X 30, grande baie vitrée, foyer, biblo, poutres, s. à m. ouvrant sur patios, cuisine 5 X 6, à déjeuner, lavoir, s/sol fini, garage double 24 X 25. Chauffage, radiant, système d'alarme, ter. paysager 132 X 125. Quartier Nord. 819-567-6160 ou 819-842-2077.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

ST-BRUNO, secteur montagne, luxueux, 4 c.c., 2 s/bains, s/séjour à l'étage, foyer, fournaise électric, air central, garage double, terrain 11.500 pi. ca., \$164.000. 695-1973.

149 Terrains à vendre

149 Terrains à vendre

149 Terrains à vendre

TERRAINS UNIQUES EN MONTAGNE

(NOMBRE LIMITÉ)

ENTOURÉ DU PARC ORFORD, MAGNIFIQUE VUE SUR LE LAC MEMPHRÉMAGOG, DE MAGOG ET SA Vallée, INCLUANT TOUS LES SERVICES ET AVANTAGES DU NOUVEAU COMPLEXE.

LE BOURG ST-BERNARD

BELLE VILLÉGIATURE, PISCINES, TENNIS, AUBERGE ET FINE CUISINE, BISTRO, CAFÉ-TERRASSE, LA SORTIE 118 DE L'AUTOROUTE, LA SORTIE 118 DE L'AUTOROUTE, CANTONS DE L'EST, DU CENTRE-VILLE DE MAGOG ET SES BOULEVARD, DES GOLFES, DES ACTIVITÉS CULTURELLES, ETC.

COMBINEZ RÉSIDENCE ET VACANCES

RENSEIGNEMENTS: (819) 843-6657, MAGOG

Financement sur place. Visitez aussi nos condominiums, quelques modèles encore disponibles.

122 Condos à vendre

A PRIX COÛTANT... Centre-ville, multilocation remis à neuf, offert au prix du constructeur: \$139.000. On vous dit pourquoi au: 747-0908. A. Thomas, Signature ctr.

AVE. DE L'ESPLANADE, condo aire ouverte, 1 chambre, foyer, face à la montagne, 286-9016.

AVENUE MONT-ROYAL, 1125 pi. ca., dernier étage, grand balcon, sud-ouest, très ensoleillé et tranquille, 2 chambres, boiseries en chêne, construction en béton, alarme, vue splendide sur Mont-Royal, centre-ville et parc Olympique, \$130.000. 597-2218.

BROSSARD bord de l'eau, luxueux 2 chambres, 1200 pi. ca., piscine, tennis, \$104.000. 632-5627.

CASTEL VAN HORNE: Outremont, 4/1, beau, balcon, garage, voisin du 4/1, 278-0192 — 594-3300.

CENTRE-EST: Face Radio-Canada. Beau 4/1 en béton, \$125.000. Hypothèque 60-90. 937-1796.

CENTRE-VILLE: Rue St-Jacques Ouest, grand 3 1/2 p. patio, semi s/sol, \$69.000. Philip Lee 273-5238, 731-7731.

CENTRE-VILLE: Neuf, insonorisé, 4/1, balcon ensoleillé, 2 min. métro PDA. Bas prix hyp. 100% 2 ans si qualifié. Ne laissez pas passer cette opportunité d'investir. P. Hamelin, 270-4422. Trust Général Ctr.

CENTRE-VILLE: Superbe condo luxueux, ancienne église, unique à Mt. 2 c.c., 2 s/bains, foyer, terrasse, stat. Prix réduit. P. Hamelin, 270-4422. Trust Général Ctr.

CÔTE-DES-NEIGES 5845 Place Desneiges 1 et 2 c.c. et piscine, cuisine et frigo. Rue paisible et paysagée, près de U. de M., hôpital, centre d'achats 15 min. du centre-ville, hypothèques 10% de \$65.000 à \$484.000. Prix réduit. Visitez en tout temps sur rendez-vous. Visite libre samedi/dimanche, de 15h00 à 17h00. M. Langlais, 342-9500.

D.D.O. Fast vendrait Townhouse en condo, impeccable, 3 étages, taxes basses. Vente Rapide! N. Priest, 534-0496.

D.D.O. Luxueux apt, 2 chambres, 1 1/2 s/bains, 20 min. centre-ville, stationnement. \$177.000. (613) 231-2021.

DOMAINE PRÉVEL: Versant Chantelero. Condo 3/1, sur pistes de ski, meuble, \$8

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

160 App. et log. à louer

VILLE MONT-ROYAL
BEAU 3 1/2 - 5475, GRAND 4 1/2 - 5595
LUXUEUX 7 1/2 - 51250
Chauffés, équipés, peints, planchers
sablés, près métro, centre d'affaires
955, Plymouth.
738-5820 — 481-5597

VILLE ST-LAURENT, condo 730 Mont-
peller, luxueux 5 1/2, 2 s/bains, stat. int.
et ext., climatisé, piscine, sauna, non-
chauffé. \$850, 621-2945, 621-7960

VILLE ST-LAURENT - 4 1/2: Propre,
375/mois, non-chauffé, cabanon. Li-
bre. 747-1067

VOUS QUI RECHERCHER l'excellence,
3 1/2, 5 1/2, entièrement rénovés, foyer,
cuisine design, \$425, à \$725. Papineau
et St-Joseph, 276-4841

WESTMOUNT: Le Château Westmount
Square. Un espace de vie qui porte la
griffe de l'exclusivité. Une nouvelle
construction offrant en location, quel-
ques unités. Prix à partir de \$2,840.
Visite tous les jours de 9h à 20h.
Samedi et dimanche de 10h à 18h.
Salle de montage.
Promenade Carré Westmount.
937-5313

164 App. et log. à partager

5 1/2 à PARTAGER: Privé. Dans immeu-
ble luxueux. Idéal pour homme d'affaires.
\$27-0183

COLOCATAIRE recherché pour par-
tager 3 1/2, spacieux, centre-ville. \$220-
/mois + frais. 933-8848.

MÉTRO MT-ROYAL: Chambre dans
condo 4 1/2, non-lumière. \$250. tout
compris. Juin. 845-1074, après 18h.

167 À louer hors frontières

BRETAGNE La Baule, 5 1/2, 3 c.c., meublé,
garage. Proximité de la plage, à
partir de \$250 /sem. 514-524-1798 ou
613-233-9541

FRANCE - À SOUS-LOUER: App. 2 1/2
meublé. Paris-ouest, du 14 juill. au 31
août. Toutes commodités, non-lumière.
Dépôt exigé. Tel. dir.
011-33-1-30.53.38.08. Écrire à: Mme
Charron, 7-9, Ave. D'Eprenessin,
78400, Chailou, France.

FRANCE, BIARRITZ studio direct-
ement sur la mer, tout équipé, cui-
sine, rue magnifique. À louer sem. ou
mois. 1-375-3127

PARIS IXE 4 1/2, meublé, clair, calme,
confort, équipé, TV, libre 15 juill. - 15
oct. \$1,300 /mois. 276-8817.

168 À vendre hors frontières

QUI VEUT DEMEURER EN FRANCE?
Excellente opportunité! 75 km. St-Tropez.
Maison meublée. 8 c.c. Poss. balance
prix de vente. S'adresser: J. Lenthéric, B.P. 5, 83 143, Le Val,
France.

169 Chambres et pensions à louer

OUTREMENT: jolie chambre-studio
meublée - TV, petit frigo, télé, usage
cuisine, près métro. 270-4332

171 Hôtel à louer

WEST-ISLAND, tout confort, disponible,
Style hôtel 3 mois et plus.
638-9960, 325-3687.

173 Maisons repos/retraite

NOUVEAU PROJET

Résidence pour pré-
retraités et retraités
autonomes située
dans le nouveau dé-
veloppement des ter-
rains Angus. Occupation
juin 89. 3 1/2 et 4 1/2
disponibles à compter
de 660\$/mois.

521-3420
3535 Rachel E.

17-05-89

251 Bureaux à louer

\$12, le pl. car. TOUT COMPLET
incluant stationnement. Situé au 4984,
Place de la Savane, (près Décarie et
Metropolitain), près du métro.
1,300 p.c., car. à 6,000 p.c.
341-3331, poste 274.

\$9,00 p.c. à 100 à 3,000 p.c.,
chauffé, climatisé, stat. inclus, com-
merce, Mt-Nord, près centre d'affaires
Forest, 321-7739, 321-5291.

2200, H-BOURASSA-EST
Espace divisé pour bureau, 800 p.c.,
électr., chauff., air clim. inclus. Stat.
385-8898

AL L'ASSOMPTION, dans centre pro-
fessionnel, bureau 360 p.c., avec
droit d'attente. Idéal pour avocat,
optométriste, comptable, etc. Libre
imm. 581-7246.

ATTENTION / PROFESSIONNEL
Rive-sud / St-Lambert
Idéal pour notaire, comptable, clinique
ou autres (3 bureaux fermés, récep-
tion, s.d'attente. Bien situés, très pro-
pres. Libre. Inf. Thérèse Aucoin,
445-5032

ATTENTION MÉDECINS
A deux pas de l'Enfant-Jésus. Nouvelle
clinique. Bureaux neuves, aménagés,
climatisés. Tout compris. Inf.:
(416)628-7892.

AU 700 CÔTE DE LIESSE
6,000 à 1,000 p.c. à
271-2020

BOUL. PIE IX à Mt-Nord
Bureau de 1,100 p.c., espace de sta-
tionnement. 321-2341.

BOUL. ST-JOSEPH EST
Rez-de-chaussée, professionnel, 2,100
p.c. 287-7167.

BUREAU DE PROFESSIONNELS: traie-
chement rénovés, tapis neuves, idéal
avocat, notaire. De 300 à 500 p.c.
Disponibles à partir de \$400. tout com-
pris. Du lun. au ven. 274-5099

BUREAU DE MÉDECIN: fraîchement
rénové, tapis neuf, petite salle d'exa-
men, salle d'attente. À partir de \$400.
tout compris. (Air climat. chauffage,
élect.) Du lun. au ven. 274-5099

BUREAUX Professionnels, à LaSalle,
7200 Leteblanc, prix réduit 300 p.c. et
600 p.c. à 256-2988.

CENTRE-VILLE: Centre professionnel,
20,000 p.c. et plus. Peut être subdivi-
sé. De 9h à 17h. 933-1418.

CHERRIER R.d.c. Suite de 10 pièces, 2
chambres, murs lins en bois. 1er
juillet. 523-7969.

Espace de bureaux à louer, meublé
ou non, env. 1,000 p.c. dans Vieux
Québec. Inf. M. Lemire (416) 692-3398.

LOCAL, près clinique médicale, idéal
pour ophtalmiste ou autres. Rue
Chaudmont, 2e étage, Anjou. 439-
1591.

251 Bureaux à louer

AHUNTSIC
- 200 à 6000 p.c. car.
immédiatement
- stationnement
- climatisé
- près du Métro
- meublé ou non

(514)
381-8891

1940, Henri-Bourassa est
Inf.: Roland Cousineau

15-05-89

251 Bureaux à louer

RIVE-SUD

Édifice moderne
Qualité supérieure
Secteur
progression + moy.
Idéal pour
professionnels

JEAN CARETTE

443-3636

15-05-89

251 Bureaux à louer

CENTRE-VILLE

EDIFICE TIDAN
Prix inférieurs
au marché
Sherbrooke &
Université
1,000-5,000 p.c. à.
845-6393

15-05-89

251 Bureaux à louer

EDIFICE TIDAN

Prix inférieurs
au marché
Sherbrooke &
Université
1,000-5,000 p.c. à.
845-6393

15-05-89

251 Bureaux à louer

CENTRE-VILLE

Drummond & Sherbrooke
Sous-location dans
maison victorienne. Com-
plètement rénové. En-
viron 1,500 p.c. à
2ème étage. Libre im-
médiatement si désiré.
Balance de bail 3 ans.
Prix avantageux. Zoné
professionnel.
Mme Beaulieu, 932-6664

14-05-89

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE DE BUREAUX

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

251 Bureaux à louer

AHUNTSIC
- 200 à 6000 p.c. car.
immédiatement
- stationnement
- climatisé
- près du Métro
- meublé ou non

(514)
381-8891

1940, Henri-Bourassa est
Inf.: Roland Cousineau

15-05-89

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

251 Bureaux à louer

ESPACE COMMERCIAL

600 - 900 - 1,500 p.c.
Près Hôpital St-Luc, 845-0616

LAVAL 450 p.c. Divisé, frais décoré,
magnifique vue de tout Mt. Tout com-
pris 322-6303

Washington rate le bateau

M. Bush ne réussit pas à reprendre l'initiative face à Moscou

DEVANT un Mikhaïl Gorbatchev, peut-on encore s'en remettre à réclamer l'abolition du « rideau de fer » pour raviver la foi des populations européennes envers l'Alliance atlantique et raffermir le leadership des États-Unis ? Saugrenue il y a trois ou quatre ans, la question suscite aujourd'hui incrédulité et impatience. Voilà quatre mois que Washington poursuit études, discussions et consultations auprès de tout ce que l'intelligentsia américaine compte d'experts en soviétologie. L'administration Bush vient malheureusement d'échouer dans son entreprise de retrouver la maîtrise d'une politique étrangère dont les coups et les initiatives sont maintenant pensés et joués à Moscou.

On attendait beaucoup du discours d'hier du Président George Bush. À défaut d'une présentation stimulante et exigeante des relations entre l'Est et l'Ouest, M. Bush a ressassé de vieilles propositions dont certaines remontent à Dwight Eisenhower lui-même. La veille, M. Gorbatchev réussissait une autre de ces opérations de charme et de relations publiques qui confirment désormais la maîtrise de Moscou dans cet art de parler au coeur et à l'imagination des Européens.

Annouer la réduction des missiles nucléaires de courte portée, proposer le licenciement d'un million de soldats, la démarche correspond aux attentes des populations. Préconiser une politique de « ciel ouvert » pour les avions militaires, c'est au contraire s'en tenir à une forme de statu quo aux relents de guerre froide. La suggestion viendrait, dit-on, d'Ottawa ? Il n'y a pas lieu de se livrer à ce propos à une opération de « pétage de bretelles ». On confond l'histoire et l'avenir.

À Washington, on a voulu éviter les gaffes qui avaient entaché les premiers mois de l'administration Reagan en 1981. L'objectif était sans doute louable, mais les résultats ne sont guère probants. Au lendemain de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, au moment où le Général Jaruzelski imposait son ordre à Varsovie, il était possible d'invoquer Satan et ses maléfices. Les temps ont changé et Mikhaïl Gorbatchev accumule succès sur succès aux yeux d'une opinion publique médusée, mais séduite par la perspective de voir

la détente se traduire autrement que par l'alignement des régiments et des engins de terreur.

Il reste deux semaines à George Bush et à M. James Baker pour imaginer des propositions qui puissent rallier les Européens. À défaut de quoi le Sommet de l'OTAN, convoqué à Bruxelles à la fin du mois pour en marquer le 40e anniversaire, risque de se solder par un triste échec. Au premier rang de ces nécessaires propositions, il faut imaginer un compromis au sujet des négociations éventuelles avec Moscou sur les armes nucléaires de moins de 500 kilomètres de portée. Faute de quoi, c'est encore une fois Mikhaïl Gorbatchev qui tirera les marrons du feu.

Au-delà de cet enjeu concret, on voit resurgir la menace de désagrègement de l'Alliance — le « découplage » entre l'Europe occidentale et les États-Unis, dans le jargon diplomatique. Ce serait l'objectif visé par Moscou : on n'y verrait que du feu. La coalition informelle suscitée par l'Allemagne de l'Ouest, autour de cette question des armes nucléaires de courte portée, n'est pas une fronde d'enfants gâtés. Elle témoigne de la recherche d'une nouvelle forme de coexistence entre les Européens eux-mêmes. Elle traduit aussi la séduction qu'exerce auprès d'eux l'invitation de Mikhaïl Gorbatchev à bâtir une « maison commune ».

Le gouvernement américain a perdu l'initiative du jeu dans cet échange subtil et exigeant qui tient actuellement lieu de relations est-ouest. Les États-Unis ont déjà imaginé le Plan Marshall. Pourquoi doivent-ils être aujourd'hui à la remorque d'un homme qui marque des points à chaque discours ?

Au moment où l'Europe redevient le noeud des relations entre les deux Super-Grands, on doit s'inquiéter devant le silence observé par le Canada. Exception faite des propos tenus plus tôt cette semaine par M. John Crosbie en vue de regarder d'avantage vers les marchés européens, rien de nouveau n'est venu d'Ottawa à ce chapitre. La parade est trop simple, qui consiste à tout ramener à l'opération-charme menée par M. Gorbatchev.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Enjeux stratégiques au Panama

Derrière Noriega : le canal et des bases nord-américaines

DÉTACHÉ de la Colombie pour donner un cadre politique au canal qui porte son nom, le Panama n'a guère connu autre chose que des régimes durs et instables à la fois, partagés entre la domination nord-américaine et un nationalisme plus ou moins populiste.

L'histoire de Noriega échappe à peine à cette longue tradition. Sauf que maintenant les forces étrangères sont déjà dans le pays : Washington se contente d'y ajouter quelques milliers de *marines*, de quoi satisfaire les partisans de la manière forte.

Avec ou sans Noriega, deux problèmes sont là pour demeurer longtemps, encore plus qu'on n'ose l'admettre franchement : le contrôle de la voie maritime, qui doit revenir graduellement au petit pays d'ici la fin du siècle, et la présence du quartier-général sud-américain du Pentagone.

Les États-Unis ont finalement accepté de remettre le canal à la petite république, mais ils tiennent à ce que la direction qui en aura l'administration leur soit acquise. Le (futur) président panaméen doit nommer avec eux le directeur de cette administration, et Washington ne veut pas avoir à en discuter avec Noriega, l'« ami » devenu rebelle. D'où ce zèle pour faire élire un gouvernement « démocratique ».

En effet, le Congrès ayant mis son veto à un coup d'État à Panama City, il ne restait qu'à passer par un scrutin. Mais voilà que les voleurs d'élection de l'astucieux général auront eu raison des organisateurs de l'opposition auxquels la CIA est censée avoir acheminé de quoi gagner aux urnes. La Maison blanche compte maintenant sur l'indignation des capitales étrangères, y compris

latino-américaines, pour forcer ce départ que n'a pu provoquer la pression économique.

Certes, à peu près plus personne, sauf ses soldats, n'appuie Noriega, c'est vrai ; mais l'habile tacticien profite de l'opposition internationale à toute intervention militaire. Il contrôle encore le terrain, à l'extérieur du canal. Entre-temps, il paraît avoir su remplacer les dollars que Washington retient par des dollars de la drogue qui affluent d'un peu partout.

Le président Bush incite les officiers panaméens à la révolte. Mais jusqu'ici le gros des militaires est resté fidèle. Manuel Noriega est d'autant plus difficile à liquider qu'il connaît tous les trucs du métier, pour les avoir appris et pratiqués longtemps à l'école des... États-Unis. Il ne manque pas d'appuis non plus en Colombie.

Pour que la « démocratisation » de Panama soit plus qu'une couverture pour les intérêts nord-américains, il faudrait que l'Oncle Sam donne l'exemple et se retire du pays. Or, dans la lutte contre les révolutionnaires centro-américains et dans la nouvelle « guerre » contre la cocaïne colombienne, également confiée à l'armée des États-Unis, le Pentagone n'aurait pas de terrain où replier ses bases, ses systèmes de surveillance et sa fameuse école antisubversive.

Autant dire qu'il sera moins aisé de faire sortir les *marines* de Panama que de trouver un exil doré au général Noriega. M. Bush devra inventer quelque *perestroïka* pour l'Amérique centrale s'il veut mettre fin non seulement à cette dictature, mais à un siècle d'ingérence « gringo ».

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Un plan d'action familiale ?

Québec devrait faire preuve de logique et de cohérence

C'EST DE BONNE guerre. Mme Thérèse Lavoie-Roux a profité de l'étude des crédits du volet familial (secrétariat et conseil) du budget de la Santé et des Services sociaux, récemment, pour dénoncer le caractère antifamilial du budget Wilson. La ministre énumère une longue liste de mesures fédérales qui lésent les familles québécoises : moins d'aide aux garderies (une perte de \$ 48 millions cette année) ; récupération et non-indexation des allocations familiales (perte de plus de \$ 200 millions) ; taxe de 9 % sur les maisons neuves...

Impressionnant et sombre, le tableau met en relief, s'agissant de l'aide à la famille, un écart énorme entre le discours officiel et la dure réalité des chiffres. C'est vrai pour Ottawa. Mais ça l'est aussi pour le Québec. Ardent à dénoncer la paille dans l'oeil de l'autre gouvernement, celui de M. Bourassa mesure mal la poutre qui est dans le sien. Borgne au royaume des aveugles, il fait la morale au voisin, oubliant qu'il n'est pas lui-même à la hauteur de ses responsabilités et des attentes qu'il a suscitées depuis quatre ans.

Est-il besoin de rappeler les engagements de la campagne électorale, notamment celui visant à faire bénéficier les femmes au foyer du régime de rentes du Québec ? Admettons que c'est complexe et qu'il y a d'autres mesures plus aptes à aider les femmes qui restent au foyer pour élever leurs enfants. De fait, sur le plan fiscal, il y eu, dans le budget de l'an dernier, un effort substantiel pour soutenir les jeunes familles. Réduction du fardeau, panoplie de mesures d'aide, il y a eu des gestes concrets et symboliques qui, sans constituer une politique nataliste proprement dite, encourageaient ceux qui veulent fonder une famille.

Mais le gouvernement a laissé entrevoir bien davantage. Il y a un an et demi, après moult études et analyses, il publiait un énoncé de politique familiale qui a suscité les espoirs les plus vifs.

Cependant incapable (tout comme le précédent gouvernement) de mettre en oeuvre une véritable politique familiale qui ne heurte pas les groupes réticents, féministes et autres, le gouvernement s'en tient à des demi-mesures. D'un côté, des mesures éminemment familiales (au premier chef, les services de garde à l'enfance) continuent de relever de la Condition féminine ; de l'autre, considérée comme quantité négligeable, en tout cas peu féroce et dangereuse, la prétendue politique familiale est confiée à un ministre délégué, puis à une titulaire déjà surchargée, débordée même par l'ampleur de ses mandats.

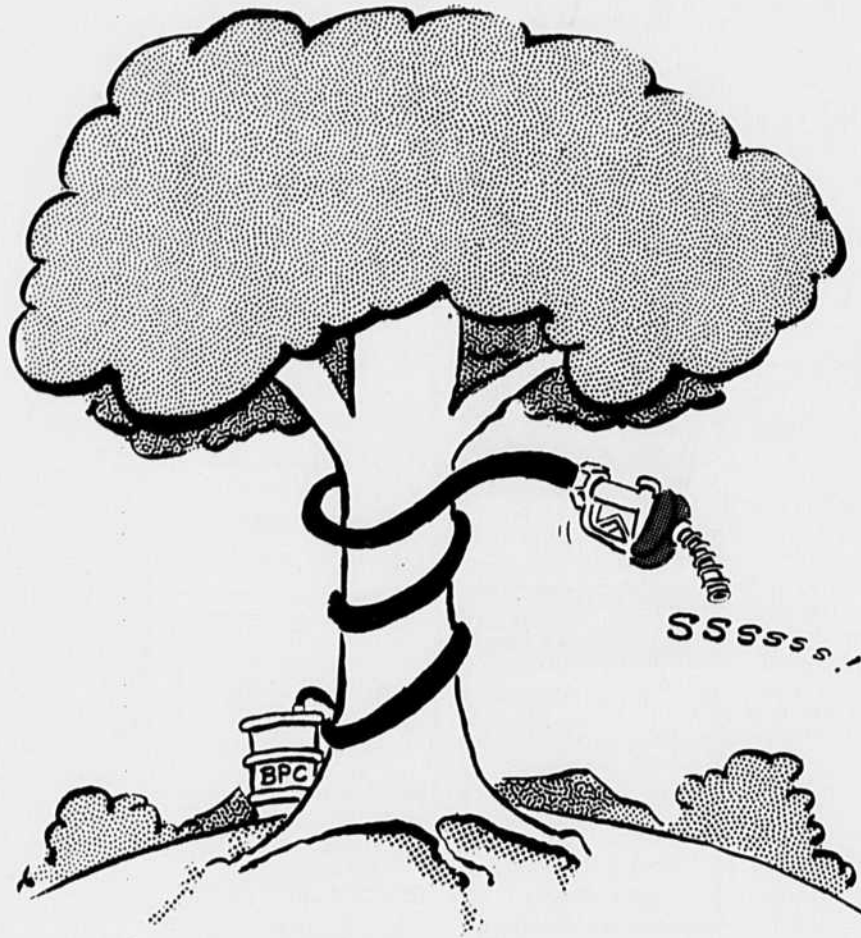
Cohérence et logique ? Il faut la chercher longtemps, aussi bien à Ottawa qu'à Québec. Comme s'il était encore besoin de cris d'alarme, deux fonctionnaires québécois, attachés au Secrétariat à la famille, ont ajouté leur voix à ceux qui crient dans le désert. La société québécoise est en train de disparaître, dit M. Émile Dubois, et on n'ose même pas parler de l'inévitable : une politique nataliste. L'État a peur de parler de politique nataliste et d'envoyer des messages clairs. À preuve, pour rien au monde n'a-t-on voulu associer à une mesure nataliste l'aide de \$ 3,000 au troisième enfant, opine ce chercheur. Son patron, M. Aubert Ouellet, renchérit que les gouvernements doivent cesser de taper sur la tête des parents. Entreprises et syndicats doivent aussi faire leur part en créant et en revendiquant des conditions de travail compatibles avec les responsabilités des parents.

Pourtant, malgré tous les obstacles, pour 9 Québécois sur 10, la famille vient en tête des valeurs à préserver. Mais l'insécurité économique domine cette aspiration profonde.

Ne soyons pas trop sévères ou pessimistes. Dans trois jours, un nouveau budget apportera peut-être de meilleures nouvelles.

— GILLES LESAGE

LE PARADIS TERRESTRE : PRISE 2



LETTRES AU DEVOIR

Essayons voir !

Lettre à M. Michael Wilson

LES RÉCENTS événements en Jordanie et au Venezuela nous montrent à quel point les mesures d'austérité entraînées par la dette du tiers-monde ont un effet traumatisant sur les populations locales. Pour les pays pauvres, il s'agit d'une question de vie ou de mort.

Le Canada peut précisément contribuer à remédier à cet état de choses lors du Sommet des sept pays les plus industrialisés à Paris, en juillet prochain. Ces sept pays (dont le Canada) sont en effet les plus gros contributeurs au Fonds monétaire international, l'institution qui impose les mesures d'austérité si impopulaires.

Notre pays pourrait proposer à ses six partenaires de signer une déclaration commune qui établirait le principe que les mesures d'austérité, pour le remboursement de la dette, ne doivent pas se faire sur le dos des populations les plus pauvres, et qui engagerait les sept puissances industrielles à au moins maintenir leur niveau d'aide aux pays où les pauvres sont précisément menacés par le problème de la dette.

Une simple déclaration permettrait à la fois au Canada d'exercer son leadership sur la scène internationale, de protéger les plus mal pris de la terre et n'aurait pas d'impact sur notre déficit !

Trop beau pour être vrai ? Essayons voir !

— JEAN-FRANÇOIS TARDIF
Hull, le 1er mai.

Vieux-Montréal

Lettre à M. Pierre Émond, directeur de la Société du Vieux Port

VOUS AVEZ démenagé du Vieux-Montréal parce que vous n'aimiez pas ça. Vous dites que les gens du Vieux-Montréal n'aiment pas les touristes et que vous êtes incapable de changer quoi que ce soit à cette situation. Vous dites être là pour aménager...

Doit-on conclure que, lorsque le Vieux-Montréal sera devenu un lieu de transit, entre Montréal et les aménagements faits sur les quais, les résidents du Vieux-Montréal devront, eux aussi, démenager ?

Ce ne sont pas les touristes que nous n'aimons pas : ils sont civilisés. C'est le bruit des véhicules motorisés. Les scientifiques reconnaissent qu'un haut niveau de bruit entraîne des comportements délinquants.

Action Vieux-Montréal a été réaliste en refusant des projets incompatibles avec son milieu de vie : patrimoine architectural où doivent s'allier la pierre et l'eau. Voilà pourquoi nous demandons le retour de la beauté du Port du 19e siècle, époque des grands voiliers.

C'est un cri du coeur, de l'intelligence, de la raison. Reconnaissons que le port industriel n'est pas passé à l'histoire, il a seulement été déplacé. Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place.

Tout doit être pris en considération. Voyez comme le Vieux-Montréal est laid. Plusieurs de ses immeubles doivent être remis

à neuf pour que plus de travailleurs viennent y vivre. La Ville a besoin de résidents et il y a des limites à laisser aller...

Ici comme partout, la beauté et l'harmonie seront éducatives et rentables. Le Vieux-Montréal doit être revalorisé aux yeux de tous, et des Montréalais en particulier. Ne vous en désolez, nous avons la formule : le rebrancher sur le St-Laurent ; n'y circuler qu'à pied ; étudier d'avantage notre plan d'aménagement.

Quant à un musée des enfants, avec les coupures dans les garderies et les allocations familiales, ce n'est pas sérieux.

— ESTELLE BENOIT
Montréal, le 9 mai.

Sous-financement

Lettre à M. Jean-Pierre Proulx

DANS UN article du 27 avril (Avant d'injecter de l'argent neuf dans le système universitaire, Québec devra payer plus de \$ 20 millions en rattrapage aux universités anglophones), vous faites référence à l'Université de Montréal en écrivant qu'elle « apparaît surfinancée de \$ 9 millions ».

Des études récentes menées par le Conseil des universités, la Conférence des recteurs et principaux, le ministère de l'Enseignement supérieur, établissent sans conteste que les universités du Québec sont toutes sous-financées si on les compare aux systèmes ontarien, canadien ou américain. Les uns peuvent l'être moins que les autres selon les paramètres utilisés.

Selon un document du ministère, daté du 20 octobre 1988 et remis pour consultation aux chefs d'établissements, l'hypothèse de rattrapage dans le financement des universités était basée sur la charge d'enseignement, à l'exclusion des coûts résultant des activités de recherche. En outre, du fait que l'Université de Montréal est très engagée dans les programmes d'études de 2e et de 3e cycles, le sous-financement qu'elle subit ressortirait avec plus d'évidence de la grille d'analyse si la pondération des étudiants de ces niveaux était différente.

Heureusement, pour assurer une plus juste appréhension de la réalité, le ministre proposait-il, dans cette hypothèse, que des sommes additionnelles soient attribuées pour couvrir les frais indirects de la recherche.

De plus, une étude déposée récemment par M. André Archambault, président d'un comité spécial créé par le ministre, concluait que les charges professionnelles à l'Université de Montréal sont parmi les plus élevées au Québec. Cette étude prenait en considération l'ensemble des tâches des professeurs et non plus seulement leur charge d'enseignement.

Fortement engagée dans la recherche, l'Université de Montréal est, au chapitre des frais indirects, tout à fait sous-financée. Elle doit soutenir un niveau élevé d'activités de recherche sans avoir reçu en contrepartie, durant des années, les sommes requises par son infrastructure de recherche.

Enfin, le financement de l'Université de Montréal est d'autant plus lourd à porter qu'elle ne dispose pas d'un fonds de dotation suffisant pour lui permettre, année après année, de compenser ce manque à gagner.

En dépit de cet état de choses, depuis trois ans, l'Université de Montréal, plus que toute autre au Québec, a adopté une politique responsable d'équilibre budgétaire.

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers. Prière de s'en tenir à moins de deux pages dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc. LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

taire en procédant à des réaménagements difficiles à l'intérieur d'une gestion très serrée.

Sans le dévouement et la motivation des membres du personnel et des étudiants, l'Université aurait à déplorer aujourd'hui une dégradation plus importante de la qualité de ses activités de formation et de recherche.

— JACQUES LUCIER
vice-recteur à l'administration
Montréal, le 10 mai.

Moins de garderies

DERNIÈREMENT, le gouvernement fédéral promettait des millions pour le développement et la consolidation du réseau des services de garde. Enfin, je voyais poindre une lueur au bout du tunnel. Toutefois, ces promesses électorales ont été mises aux oubliettes !

Mais lorsque j'ai appris que le gouvernement provincial souhaitait retirer la subvention de fonctionnement de \$ 4.50 par jour par enfant et peut-être même la subvention logement dans les garderies sans but lucratif, les deux bras m'ont tombé.

Si le gouvernement provincial coupe dans les subventions aux garderies, cela a des effets énormes : dans une garderie de 60 enfants avec un budget de \$ 280,000, ces coupures enlèveront \$ 70,000 par année. Des garderies seront forcées de fermer leurs portes.

Cette décision soulèvera des débats inopportuns entre parents et éducatrices. Les uns en ont assez de payer très cher pour faire garder leur enfant et les autres en ont assez de voir leur condition de travail empirer.

Aussi, nous remarquons une régression des acquis entre autre sur le plan de l'accessibilité au marché du travail quand on sait que les femmes sont de plus en plus soutien de famille.

Les garderies seront hors de prix et au bout du compte, les enfants perdront leur droit à une éducation de qualité. À quand la pleine reconnaissance des garderies comme milieu de vie tant pour les parents que les jeunes enfants !

— SUZANNE ARMSTRONG
étudiante en garderie (UQAM)
Montréal, le 11 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements : (514) 844-3738

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'effet Rambo

L'appel à la violence est quotidien

CLAUDE PAQUETTE

Écrivain et directeur du groupe-conseil INTERACTION

DES adultes et des jeunes sont inquiets. Des jeunes attaquent. Il semble évident que nous assistions à une montée de la violence de la part des jeunes. Depuis quelque temps, cette violence se traduit par des attaques dans des endroits publics et elle semble être de plus en plus gratuite. On aime pas l'habillement d'un jeune, alors spontanément on l'attaque au couteau. Rien ne semble prémédité. Ces événements nous questionnent sur l'avenir de notre société.

Tuer avec le sourire

Certains spécialistes cherchent à nous consoler en démontrant que cette situation est relative, peu importante, si nous la comparons avec ce qui se passe dans les grandes villes, chez nos voisins du Sud. Inévitablement, ce qui se passe au Sud se répercute au Nord. C'est un phénomène connu. Et le tout se passe avec un certain décalage dans le temps. Nos fins spécialistes voient les phénomènes mais nous attendons qu'ils soient présents dans notre milieu pour agir. La prévention devrait être commencée dès que l'on sent l'émergence d'un nouveau phénomène, et non pas au moment où les dégâts se font sentir.

Au visionnement des aventures de Rambo, j'ai toujours été surpris de la facilité avec laquelle il tue. En 90 minutes, il peut éliminer des centaines d'adversaires et ce, toujours pour la bonne cause. Tuer est légitime si l'on a une bonne cause, et surtout si c'est pour se venger. C'est la loi du talion. Évidemment,

Rambo c'est du divertissement. Tout le monde sait que ce n'est pas vrai. Mais il existe des centaines de films de ce type. Toutes les semaines, ils pénètrent dans nos foyers. Tous ces films banalisent la violence et la mort.

Je crois que nous assistons maintenant à ce que nous pourrions nommer « l'effet Rambo ». Les images laissent des traces dans les attitudes et dans les valeurs. Des jeunes se sont imprégnés durant des années de ces images gratuites de violence. Elles font partie de la vie courante. Rambo a du pouvoir, et il l'exerce. Il domine. Il est performant. Il est un symbole d'excellence pour la nation. Il est un défenseur. Il est un symbole de la suprématie. Il est un modèle. Il a des valeurs et, de plus, il a une valeur économique indéniable.

Il est facile de reconnaître ici les valeurs dominantes de notre société actuelle : la domination, la suprématie, l'excellence dans la compétition, la performance. Il suffit d'écouter les discours de nos hommes et de nos femmes politiques, des dirigeants d'entreprises pour voir toute la force actuelle de ces valeurs. Elles s'immiscent même dans les écoles. Les expressions à la mode dans les médias témoignent de ce phénomène : il faut être performant ; il faut gagner la bataille contre nos compétiteurs ; il faut abattre l'adversaire ; il faut être le plus fort pour réussir dans la vie ; il n'y a pas de place pour les faibles. Il nous faut tous devenir des petits Rambo dans nos domaines respectifs. Du moins, c'est le message.

Un jour, consciemment ou inconsciemment, on finit par développer des attitudes et on pose des gestes qui nous rapprochent du modèle. Et je crois que nous assistons actuellement à la concrétisation de



Sylvester Stallone dans Rambo III

PHOTO DAVE FRIEDMAN

l'effet Rambo. Des jeunes ont intégré le personnage. Mais ils ne sont pas appelés par le président pour défendre la nation, pour la venger. Ils protègent leur propre territoire. Ils prennent le pouvoir qu'ils peuvent. Ils protègent leur propre tribu. Ils manifestent leur intolérance par rapport à la différence. Ils jouent à Rambo, mais ils ne bénéficient pas de la protection qu'a celui-ci.

Mais, il faut se rendre à une évidence : c'est cohérent avec le discours dominant de notre société contemporaine. L'appel à la violence est quotidien. Qu'il suffise de regarder un match de hockey. Mais encore là, ce n'est pas grave, c'est du divertissement. Comme les professionnels du hockey le disent : « ça fait partie de la game ». Eh bien, il faut également en accepter les effets pervers, notamment chez les jeunes.

Évidemment, les spécialistes divergent d'opinion pour régler le problème. Nous assistons actuellement à des prises de position diversifiées : plus de sévérité dans les décisions des juges, plus de protection dans les endroits publics,

plus de compréhension pour ces jeunes, plus d'encadrement dans les familles... Nous avons peur, et nous voulons des solutions immédiates. C'est légitime. Mais, nous savons tous que le problème est plus profond. C'est un problème social. C'est un problème de valeurs. Mais l'effet Rambo est imprévisible. Notre système immunitaire social est déficient pour nous protéger contre l'évolution de ce phénomène.

Revoir nos valeurs

Il est bien évident que nous ne pouvons empêcher la diffusion des messages de violence. Rambo sera remplacé par un autre. On doit déjà y travailler. Cependant, je crois que nous avons tous une responsabilité sociale à l'égard des jeunes : celle de développer un sens critique à la lumière des valeurs dominantes de la société. Combien de parents ont pris le temps de discuter des valeurs incluses dans les films de Rambo avec leur enfant ? Combien de parents ont manifesté clairement leurs choix de valeurs par rapport aux valeurs dominan-

tes de la société ? Si nous acceptons ces valeurs dominantes, eh bien, il faut en accepter les conséquences. Une valeur se concrétise dans les gestes quotidiens.

La suprématie entraîne la violence, l'intolérance, la discrimination et l'abus de pouvoir. La performance absolue entraîne la rivalité, l'exclusion des plus faibles et le mensonge. (Il suffit de voir comment nos athlètes olympiques obtiennent leur succès). C'est cohérent. Mais, sommes-nous d'accord avec cette cohérence ? En voulons-nous une autre ? Alors, le discours et les gestes doivent suivre. D'autres valeurs, d'autres gestes, et nous assisterons à l'émergence progressive d'une nouvelle cohérence. Cependant, c'est une solution en profondeur qui aura des effets à très long terme.

Si notre propre vie d'adulte est modelée sur les valeurs dominantes actuelles, il ne faut pas se surprendre de ce qui se passe actuellement. Ces jeunes ne sont que le pâle reflet des valeurs dominantes de la société actuelle. Toujours plus pour le plus fort. Et le plus fort a toujours une arme.

Chrétien ou Peterson ?



Michel VASTEL

▲ Lettre d'Ottawa

JEAN CHRÉTIEN peut maintenant espérer devenir chef du Parti libéral du Canada avant la fin de l'année. Et toute la politique nationale risque de s'en trouver chambardée.

Contre toute attente, le *petit gars de Shawinigan* est en train de faire des progrès fulgurants. « Il veut l'avoir avant même que la partie soit commencée », confie d'un air découragé l'un de ses futurs adversaires.

On savait que l'intérêt de Jean Chrétien est de précipiter les événements. Mais on n'avait pas prévu que tant de facteurs viendraient jouer en sa faveur :

■ John Turner a beau avoir retrouvé une nouvelle vigueur de chef de l'Opposition, il n'accroche plus devant une presse nationale et une opinion publique cruelles pour ses héros qui ont déjà un pied dans l'Histoire ; de jeunes députés, loyaux à Turner jusqu'à sa décision d'abandonner, souhaitent maintenant « qu'on en finisse au plus vite », impatientes qu'ils sont d'ébranler Mulroney ; « le moral des troupes est excellent, dit un vieux routier du caucus libéral, mais je reconnais que les jeunes députés sont impatientes » ;

■ Jean Chrétien et ses partisans se livrent en ce moment à d'incroyables tordages de bras de jeunes députés — ils sont une cinquantaine — leur laissant entendre que « puisque Chrétien va gagner de toutes façons, autant se placer du bon bord tout de suite » ; pour un nouveau député sans trop d'expérience de la politique nationale, et qui pense à sa « carrière », l'argument porte... Surtout quand c'est, comme actuellement, l'honorable Jean Chrétien lui-même qui est à l'autre bout de la ligne téléphonique !

■ le maigre caucus québécois est majoritairement attiré vers Chrétien, en particulier à cause de ses positions constitutionnelles ; c'est un dur coup pour Paul Martin qui donne ainsi l'impression de ne pas contrôler sa propre base régionale ;

■ le groupe Trudeau — des Marc Lalonde, Francis Fox, Don Johnston et John Roberts en particulier — se sont rapprochés de Jean Chrétien et se disent que, « bien encadré », il pourrait devenir le dernier rampart face à la montée du crypto-séparatisme qui mine le pays et s'infiltrerait partout, tant chez les conservateurs de Brian Mulroney que chez les libéraux de Robert Bourassa.

La vague est telle qu'il est maintenant possible que l'exécutif soit obligé de transformer le congrès de Calgary, à l'automne, en congrès de direction. Une dernière parade des autres candidats serait d'avancer la réunion de cet exécutif national du 17 juin au 27 mai, et de l'obliger à fixer tout de suite la date du Congrès au mois de février ou mars 1990.

Mais les pressions viennent de partout pour confier tout de suite à Chrétien la direction du parti : il a encore une solide base chez les vieux organisateurs du parti au Québec ; l'Ouest et les Maritimes aiment ce populiste qui va regarnir les coffres du parti et grossir les rangs des militants ; et Toronto, en particulier ces « nouveaux Libéraux » d'origines diverses, sont en train d'être enrôlés par le lieutenant de Chrétien, Dennis Mills.

Bien des Libéraux pensent qu'il faudrait un événement extraordinaire pour arrêter la vague Chrétien.

De façon surprenante, des proches de David Peterson ont commencé à suggérer que « malgré tout ! Sait-on jamais ? Si l'avenir du pays... » Bref, le premier ministre de l'Ontario n'aurait pas encore tout à fait renoncé à tenter l'impossible et à se lancer sur la scène nationale. Il est perçu comme un *joker* dans le jeu de ceux qui se préoccupent autant de l'avenir du pays que de l'intérêt du Parti libéral.

Et l'homme a changé le ton de ses discours, comme cette semaine devant un millier de libéraux à Ottawa : tissé dans la trame du récent Discours du Trône de son gouvernement à Queen's Park, sa vision du pays est globale et sérieusement articulée. Sans renier les acquis du Parti libéral, conscient de la maturité des régions et du souci général de réconciliation nationale personnelisée par le parti conservateur, Peterson regarde au-delà d'un Canada miné de l'intérieur — par l'esprit du lac Meech —, et menacé de l'extérieur — par les flexions devant le modèle américain. Son discours s'inscrit le mépris pour des chefs politiques de transition qui ne sont pas dignes de faire entrer le pays dans le prochain siècle...

43 % des Canadiens seraient mieux disposés à l'endroit du Parti libéral si Jean Chrétien en prenait la direction. Soit ! Mais une proportion presque aussi significative reviendrait au parti si c'était Pierre Trudeau qui le dirigeait. David Peterson arrive ensuite en troisième position, avec 18 % de Canadiens prêts à revenir au Parti libéral fédéral s'il en prenait la direction. Avant Paul Martin, Lloyd Axworthy, Sheila Copps et Clifford Lincoln. Pas si mal pour un maudit Ontarien qui jure, la main sur le cœur, qu'il n'est pas intéressé.

La question linguistique et l'ordre juridique international

GUY HÉROUX

Rechercheur

EN décembre dernier, la Cour suprême du Canada déclarait inopérant l'article 58 de la loi 101, portant sur l'affichage commercial exclusivement français, comme étant contraire à certaines dispositions de la Charte québécoise des droits.

Dans les arrêts Ford et Singer, la Cour reconnaissait que la liberté d'expression contenue dans la Charte comprenait, d'une part, l'expression commerciale et, d'autre part, la liberté de s'exprimer dans la langue de son choix.

La Cour indiquait également qu'une exigence relative à l'usage

concurrent ou prédominant du français, serait justifiée aux termes des Chartes canadienne et québécoise et ce, sans que soient invoquées au soutien de la loi les clauses nonobstant.

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Le gouvernement Bourassa a préféré la « solution Dion » : affichage extérieur français, affichage intérieur à prédominance française. Le gouvernement a assorti le projet de loi 178 d'une clause nonobstant suspendant l'application des Chartes québécoise et canadienne.

Mais, voilà que le Québec (tout comme le Canada) a ratifié en 1976 le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Les États parties au Pacte s'en-

gageaient alors à respecter et à garantir aux individus se trouvant sur leur territoire les droits qui y sont énoncés, sans distinction aucune, notamment, de langue.

L'un de ceux-ci concerne la liberté d'expression, on y dit :

« Toute personne a droit à la liberté d'expression ; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix ».

Ce droit est plus explicite que celui contenu à la Charte québécoise, ou canadienne et, toujours selon le Pacte, il ne peut être restreint que par rapport aux droits et à la répu-

tation d'autrui, à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publique ; ou encore, plus généralement, dans le cas d'un danger public exceptionnel qui menace l'existence même de la nation.

La Charte québécoise reconnaît l'existence d'un droit ou d'une liberté qui n'y est pas inscrit. Celle-ci doit même s'interpréter de manière à ne pas en supprimer ou en restreindre la jouissance.

Dans le premier arrêt Ford, en 1984, le juge Boudreault avait lui-même statué que la liberté d'expression contenue à la Charte québécoise comprenait la langue et l'expression commerciale.

Comparant la Charte et le Pacte relatif aux droits civils et politiques, il disait :

« Le législateur a nécessairement dû vouloir protéger tout message acceptable et au moins le moyen privilégié de transmission et de réception de ce message : la langue. Autrement, il aurait parlé pour ne rien dire. »

Une ultime démarche contre la loi 178

Citant l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, à laquelle, comme son nom l'indique, ni le Québec ni le Canada n'a souscrit, et portant sur une définition moins large de la liberté d'expression, le juge admettait que la Commission européenne l'avait interprétée comme s'appliquant à la publicité commerciale.

Il est vrai que cette liberté pouvait être restreinte par le gouvernement signataire pour protéger, par exemple, l'intégrité territoriale. Détail que ne contient ni la Charte canadienne ou québécoise, ni le Pacte relatif aux droits civils et politiques.

Cependant, le Pacte contient un autre article que ne contient pas la Convention. L'article 27 stipule :

« Dans les États où il existe des minorités ethniques... linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, ou d'employer leur propre langue », d'où est venue, peut-être, cette idée d'enclaves ou de districts bilingues ?

La plainte des professeurs des universités du Québec

En 1978, le Québec déclarait « désirer se conformer au Pacte relatif aux droits civils et politiques ». Pour ce faire, il reconnaissait au Comité des droits de l'homme, créé par le Pacte, pleine compétence pour recevoir et considérer toute plainte portée contre lui, en contravention au Pacte, par un autre État ou même par un citoyen québécois.

Dans l'état actuel des choses, il se pourrait bien que le recours au Comité des droits de l'homme soit une

ultime démarche de la part de ceux qui s'opposent au projet de loi 178.

À d'autres égards dans le passé, la Fédération des associations de professeurs des Universités du Québec avait porté plainte contre les lois 70 et 105 de 1982 au Bureau international du travail. Et, bien que les représentants du gouvernement du Québec s'étaient rendus à Genève pour s'expliquer, le Comité des libertés syndicales avait donné raison au syndicat.

Que le Québec ne soit pas signataire du Pacte relatif aux droits civils et politiques parce qu'on ne lui reconnaît pas, dans le système fédéral actuel, la capacité juridique pour ce faire, il reste qu'il s'est engagé moralement par décret de son gouvernement et cela constitue un geste d'une portée internationale indéniable. Il est moralement lié par une obligation de comportement et de moyens de voir au respect des termes du Pacte.

Par le biais d'une entente fédérale-provinciale, le Québec a le droit d'expliquer, de défendre et de justifier la loi critiquée devant une instance internationale, relativement à l'application du Pacte.

Le Québec jouera-t-il faux dès la première mesure ?

S'il advenait que tel soit le cas, en ce qui concerne le projet de loi 178, le Québec pourrait peut-être tenter d'expliquer et de justifier l'exigence de l'emploi exclusif du français, à tout le moins en ce qui a trait à l'affichage commercial extérieur, ce qui n'a pas été fait devant la Cour suprême concernant l'article 58 de la loi 101.

Les décisions du Comité des droits de l'homme ne sont pas exécutoires. Cependant, si celui-ci décidait que le projet de loi 178 contrevient au Pacte relatif aux droits civils et politiques, on voit dans quel embarras se retrouverait le gouvernement du Québec.

Face aux arguments de ceux qui prônent le statu quo en matière linguistique, c'est-à-dire l'application intégrale de la loi 101, qui croient qu'il existerait de grands droits fondamentaux et d'autres plus petits, qui soutiennent, qu'en certaines circonstances, les droits collectifs doivent l'emporter sur les droits des individus, enfin, ceux qui sont contre le gouvernement des juges, je suis porté à croire que nous ne sommes pas prêts à assumer les conséquences d'une Charte des droits et libertés.

C'est à se demander si, dans un Québec indépendant, nous ne serions pas, parce que plus sûrs de nous, plus tolérants.

Toutefois, pour ceux qui aspirent à ce que le Québec fasse partie du grand concert des nations, il est bon de noter que, dans l'ordre juridique international, il serait désagréable que le Québec joue faux dès la première mesure.

Un livre accusateur!

"Khomeini, c'est fini"

Bani Sadr

"...Bani Sadr, par son importance dans le renversement du Chah et par ses fonctions prééminentes dans le quotidien politique iranien, demeure une source privilégiée pour comprendre et démonter les mécanismes de cette confiscation d'un pays par ses hommes enturbannés."

Charles David/La Presse



24.95\$

Un bilan sans complaisance de dix ans de régime khomeiniste.

En vente chez votre libraire

Distribution en librairie: Diffusion Dimedia

LA DÉCOUVERTE

Menace de grève générale au Panama

PANAMA (AFP) — L'opposition au régime du général Manuel Antonio Noriega a appelé hier à une grève générale d'une durée indéterminée à partir de mardi prochain, pour exiger « le respect des résultats » des élections générales de dimanche dernier, qui ont été invalidées, a annoncé un porte-parole de l'Alliance démocratique de l'opposition civile.

« La grève coïncidera avec l'appel à une réunion urgente de l'Organisation des États américains », qui se tiendra mercredi prochain pour examiner la situation au Panama, a déclaré un porte-parole de l'opposition, qui a requis l'anonymat.

À Washington, l'OEA a décidé la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'organisation pour discuter de la « grave situation » au Panama, a annoncé hier le conseil permanent de cette organisation.

C'est le Venezuela qui avait pro-

posé la tenue d'une telle conférence. Elle a été approuvée hier matin par consensus lors d'une session extraordinaire du Conseil permanent des 31 membres de l'OEA.

Selon le porte-parole de l'opposition panaméenne, l'appel à la grève générale a été décidé hier matin, et le mouvement sera soutenu par le Syndicat des industriels, la Chambre de commerce et les principales chaînes de supermarchés, ainsi que les hôpitaux et les stations-services.

Par ailleurs, le candidat de l'ADOC à la vice-présidence, M. Ricardo Arias, a lancé un appel hier aux partisans de l'opposition pour qu'ils se rassemblent dimanche dans les églises de tout le pays et lancent des concerts de casseroles à partir d'hier.

Par ailleurs, un avion C-141 de l'armée de l'air des États-Unis est arrivé hier après-midi à la base Ho-

ward dans la zone du canal de Panama, avec à son bord les 25 premiers Marines sur un total de 2,000 soldats que Washington a décidé d'envoyer pour renforcer la défense du canal, ont annoncé des sources du Commandement sud de l'armée américaine.

Les soldats, qui sont arrivés armés de fusils M-16 et d'artillerie légère, ont été accueillis par un porte-parole du Commandement sud, le colonel Ronald T. Sconyers, selon lequel 160 autres soldats ainsi qu'un porte-avion doivent arriver la semaine prochaine au Panama.

Le colonel Sconyers a déclaré aux journalistes que le reste des 2,000 soldats arriverait dans les prochaines 36 heures par 17 vols qui atterriront toutes les 30 minutes.

Enfin, les États-Unis discutent actuellement avec des pays tiers des possibilités que ces pays accueillent sur leur territoire le général Manuel

Noriega au cas où celui-ci accepterait d'abandonner le pouvoir et de quitter le Panama, a révélé hier M. Brent Scowcroft, conseiller du président George Bush pour les affaires de sécurité.

M. Scowcroft, qui s'adressait à des journalistes à bord d'Air Force One, l'avion du président en route vers le Texas, a refusé de nommer les pays en question.

Une démarche semblable avait été faite l'an dernier, après l'inculpation de l'homme fort du Panama pour trafic de drogue par un tribunal de Floride. En mars 1988, l'Espagne avait accepté d'accueillir le général Noriega, à condition que les États-Unis abandonnent les poursuites judiciaires à son égard. Mais le président Bush a déclaré jeudi qu'il n'était pas question pour lui d'accepter que l'inculpation du général Noriega soit levée.

Le départ de Kraft n'inquiète pas Bourassa

VAL-D'OR (PC) — Les emplois perdus par la fuite du siège social de Kraft General Foods de Montréal à Toronto seront remplacés par des emplois en recherche et développement, a fait valoir hier, le premier ministre du Québec Robert Bourassa.

Invité à commenter la nouvelle du départ du siège social de la compa-

gnie Kraft et de la perte d'une centaine d'emplois, M. Bourassa a dit avoir reçu l'assurance que l'entreprise maintiendra au moins la moitié de ses emplois canadiens au Québec.

M. Bourassa a nié que la décision ait un lien avec la politique linguistique de son gouvernement. « Je ne crois pas qu'il y ait un lien, et il ne devrait pas y en avoir, la loi 178 (sur la

langue) ne brime pas la liberté d'expression. Il y a une restriction à un secteur très particulier de l'affichage commercial. Cela ne devrait jouer d'aucune façon, car les hommes d'affaires ne réagissent pas émotivement ».

Par ailleurs, M. Bourassa a refusé de commenter la dernière déclaration de Jean Chrétien, l'invitant à de-

meurer neutre dans la course au leadership du Parti libéral fédéral.

« Mes préoccupations sont ailleurs », a lancé M. Bourassa, souriant en coin.

Le premier ministre québécois et l'ancien ministre fédéral divergent nettement d'opinion sur la valeur et l'avenir de l'Accord du lac Meech.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Bush

Brejev, par laquelle l'URSS s'était arrogée le droit d'intervenir dans les affaires de ses alliés d'Europe de l'Est.

Bush s'est quand même dit impressionné par les réformes mises en oeuvre par le chef du Kremlin, qu'il a interpellé en ces termes : « M. Gorbatchev, ne vous arrêtez pas maintenant ».

Accusé par Moscou de traîner les pieds pour avoir retardé la reprise des négociations sur le désarmement en attendant un réexamen général de la diplomatie américaine, Bush a estimé qu'il était temps pour les États-Unis d'adopter « une nouvelle politique pour les années 90 — une politique qui prend en compte l'entière dimension des changements intervenant dans le monde, et en Union soviétique même ».

La vieille politique américaine de l'après-guerre dont l'objet était de contenir l'expansion soviétique a vécu, a-t-il ajouté, en se disant prêt à « accueillir de nouveau l'URSS dans la communauté mondiale ».

Bush a encore indiqué que l'Alliance occidentale était prête à répondre favorablement aux réformes de Moscou et s'est engagé à accorder à l'Union soviétique le statut de nation la plus favorisée, à la condition qu'elle amende sa législation sur l'émigration pour la mettre en conformité avec les normes internationales en la matière.

À ces fins, il a promis d'obtenir du Congrès la levée, au moins temporaire, de la loi Jackson-Vanik interdisant tout traitement commercial privilégié à l'URSS tant qu'elle ne supprimera pas les restrictions à l'émigration des juifs.

Le président américain a toutefois

laissé entendre clairement qu'il n'était pas encore persuadé du caractère définitif des changements amenés par Gorbatchev et a préché la vigilance.

« Que personne ne doute de notre désir sincère de voir la perestroïka se poursuivre et réussir (...) mais la sécurité nationale de l'Amérique et de nos alliés n'est pas fondée sur l'espoir. Elle doit être sur des actes ».

Bush n'a fait aucune allusion aux dernières propositions soviétiques en matière de désarmement, notamment l'engagement pris jeudi par Moscou de retirer unilatéralement du théâtre européen 500 de ses 10,000 têtes nucléaires à courte portée (SNF).

Il a préféré lancer une série de défis que l'URSS doit, selon lui, relever pour prouver sa bonne foi. Le Pacte de Varsovie, a-t-il dit, doit réduire ses forces conventionnelles, aux effectifs plus de deux fois plus nombreux que celles de l'OTAN.

Le Kremlin, a-t-il poursuivi, doit tenir sa promesse, datant de la Seconde Guerre mondiale, de respecter l'autodétermination des pays d'Europe centrale et de l'Est. « En bref, abattez le rideau de fer », s'est-il exclamé en invitant encore Moscou à parvenir à « un pluralisme politique durable » et à respecter les droits de l'homme.

À Ottawa, le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney a déclaré hier qu'il avait suggéré au président américain George Bush de ne pas limiter aux deux seules surplussances sa proposition de politique de « ciel ouvert », mais d'y associer les autres membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

« Cette idée », a déclaré le premier ministre canadien dans un communiqué, « a surgi pendant nos rencontres avec le président et le secrétaire d'État James Baker, et nous avons suggéré que M. Bush étudie la possibilité d'y associer d'autres membres de l'Alliance ».

M. Bush avait téléphoné à M. Mulroney jeudi pour lui dire qu'il avait retenu cette suggestion, a-t-on appris de source autorisée.

Dans son communiqué, le premier

ministre canadien indique également que le Canada serait disposé quant à lui à adhérer à un accord qui permettrait le survol du territoire canadien par des avions non armés du bloc de l'Est, moyennant un court préavis.

« Ce projet », a déclaré M. Mulroney, témoigne de la volonté de l'Ouest d'appliquer une transparence et de l'intérêt que nous portons depuis longtemps au contrôle des armements et à la coopération pacifique avec les pays de l'Est ».

Le chef du gouvernement canadien a fait observer qu'un tel accord pourrait offrir d'importants avantages pour la vérification du respect des accords de contrôle des armements, particulièrement pour les États qui ne possèdent pas de dispositif de surveillance par satellite.

◆ Le Canada

Le gouvernement ontarien s'est livré à deux vagues d'inspections intensives au mois d'avril. Les premiers résultats disponibles ne montrent aucune trace de BPC (biphényles polychlorés) ou d'autres produits toxiques, a affirmé le ministre Bouchard, vendredi.

Le ministre Beatty a ajouté que les inspections de routine effectuées sur la nourriture et l'eau n'avaient décelé aucun niveau menaçant de BPC.

L'affaire du combustible contaminé a pratiquement monopolisé l'attention de la Chambre des communes cette semaine. C'est lundi que le quotidien torontois *Globe and Mail* a rapporté qu'une organisation criminelle opérant à Buffalo ajoutait des déchets toxiques, notamment des BPC, à de l'essence, du diesel et de l'huile à chauffage vendus en Ontario et au Québec. Selon le quotidien, l'organisation voulait ainsi économiser les coûts de destruction de ces produits dangereux.

Négligence
Les débats de vendredi ont porté exclusivement sur cette question. Le député libéral Sheila Copps a déposé une motion visant à condamner le gouvernement pour sa négligence dans cette affaire.

Elle a affirmé que le ministère du Revenu était au courant de ce trafic depuis 1987, et qu'il n'avait rien fait pour y mettre fin.

M. Bouchard a répliqué que l'opposition s'était bien gardée de parler des mécanismes d'inspection qui existaient déjà pour protéger la population.

Il a accusé les libéraux et les néo-démocrates de faire peu de cas de l'inquiétude des Canadiens et de n'agir que par intérêt électoral.

« C'est la peur qu'ils veulent semer, a-t-il lancé. Nous avons assisté toute la semaine à une démonstration éclatante d'irresponsabilité ».

◆ Charbonneau

le-Grand, l'été dernier, que le gouvernement avait en décembre ordonné la tenue de cette enquête sur les déchets dangereux. On avait choisi de confier cette enquête au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE), un organisme tout désigné pour faire le point sur l'ensemble du dossier des déchets dangereux et proposer des solutions quant à leur élimination, disait-on alors.

À titre de président du BAPE, M. Goldbloom devait décider de présider lui-même cette enquête, qui à toutes fins utiles n'est pas encore commencée. Les premières audiences publiques devraient avoir lieu au cours du mois de mai. Dès le départ, M. Goldbloom eut des difficultés à obtenir les budgets nécessaires du Conseil du trésor. Il fit face aussi à des rapports peu harmonieux avec la nouvelle ministre de l'Environnement, Lise Bacon, comme le montra un échange de correspondance qui fit l'objet d'une fuite.

Dans cette correspondance, M. Goldbloom faisait état de sa conception sur la façon de diriger l'enquête, soit mettre moins l'accent sur les problèmes et plus sur les solutions. Cela provoqua une vive dénonciation des groupes environnementalistes qui interprétèrent cela comme une volonté de cacher à l'opinion publique les dangers des déchets dangereux et qui exigèrent sa démission.

Mme Bacon voyant cela, invita M.

Goldbloom à démissionner. Devant son refus, elle annonça que son mandat à la tête du BAPE ne serait pas renouvelé et prendrait fin le 31 août. Dès lors, il était prévisible que la direction de l'enquête sur les déchets dangereux allait lui être enlevée.

La ministre a précisé hier M. Charbonneau devra dans un premier temps évaluer le travail à faire et lui faire des recommandations à ce sujet. Consciente que déjà cinq mois se sont écoulés depuis que le BAPE a reçu le mandat de mener cette enquête, elle n'écartera pas que M. Charbonneau puisse lui recommander une prolongation. En principe, un rapport intermédiaire devait être remis à la ministre en septembre, et un rapport final en décembre. Notons que le décret adopté par le Conseil des ministres prévoit que le mandat de M. Charbonneau prend fin au plus tard le 24 janvier 1990.

Les perspectives de l'enquête sur les déchets dangereux se sont aussi modifiées hier du fait que le premier ministre Bourassa, de passage en Abitibi, a confirmé à toutes fins utiles l'abandon du projet de construction d'un incinérateur de produits dangereux, notamment de BPC, à Senneterre, et qui était l'élément-clé de la stratégie gouvernementale d'élimination des déchets dangereux.

L'opposition des citoyens de l'Abitibi à ce projet était vive et dans une large part avait amené le gouvernement à mettre sur pied cette enquête. Son mandat consistait tout particulièrement à déterminer si d'autres solutions que l'incinérateur de Senneterre existe. Désormais, les enquêteurs savent qu'ils doivent trouver une autre solution.

À Senneterre, un entrepôt de BPC avait déjà été construit. Il sera maintenant mais ne servira qu'à l'entreposage de déchets venant de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nouveau-Québec. Plus question d'y admettre des déchets venant d'autres régions, a indiqué M. Bourassa donnant ainsi raison aux protestataires qui affirmaient depuis deux ans que l'Abitibi ne serait pas la poubelle du Québec.

◆ Jésus

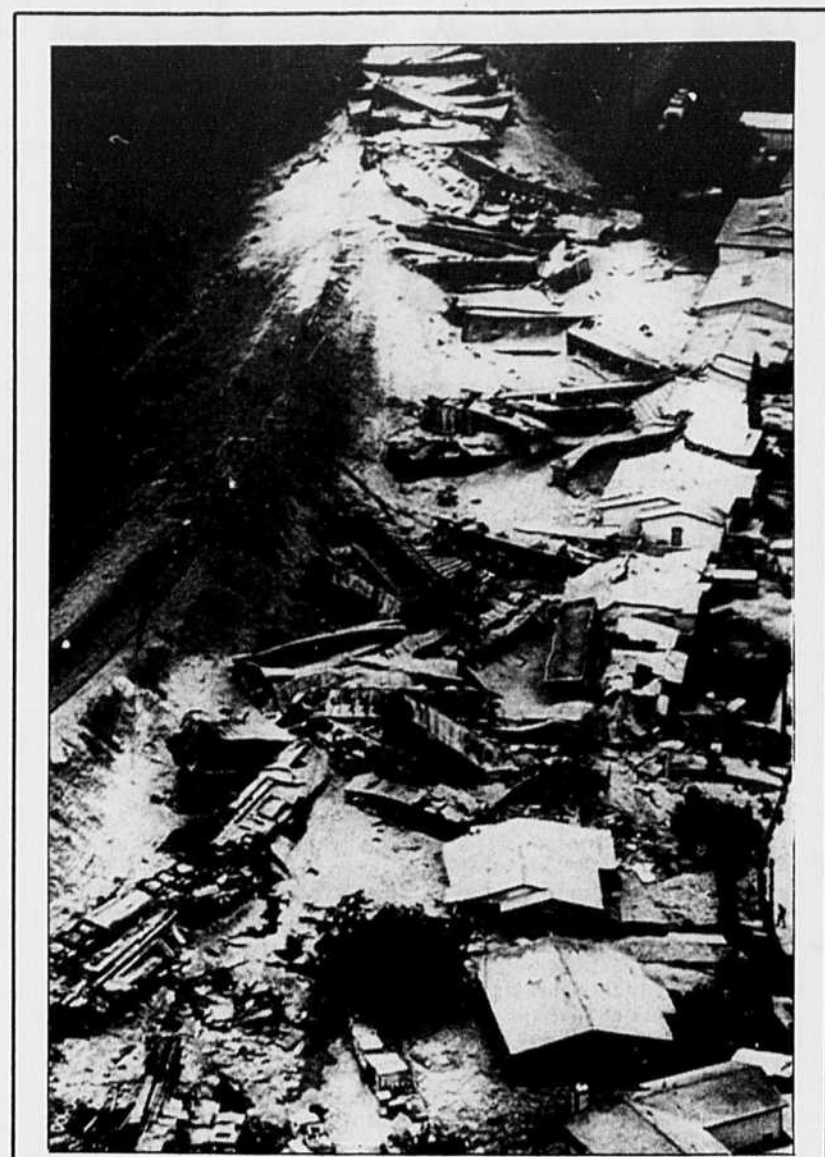
Cavani avec Mickey Rourke dans le rôle du saint malgré lui.

N'empêche que s'il fallait se fier aux deux premiers films de la compétition, *Trop belle pour toi* de Bertrand Blier, et *L'enfant de la lune* de Agustín Villaronga, Jésus pourrait tout de suite gagner son paradis sans le moindre effort.

La compétition à Cannes, c'est bien connu, démarre toujours lentement. Cette année, on dirait qu'elle plane et succombe au vertige de la mise en scène. Les films sont beaux, léchés, professionnels, mais ils racontent des histoires sans intérêt. Prenons le cas de Blier, le moins « français » des cinéastes de l'hexagone, donc le plus universel : Blier, le père des *Valseuses* et de *Tenue de soirée*, nous revient avec son éternel triangle, mais comme épuisé par sa propre géométrie. Gérard Depardieu incarne un homme riche, heureux, marié à Carole Bouquet, mince, belle et intelligente. Que pourrait-il demander de plus ? Rien, pensez-vous ? Eh bien non. Le bonheur et la perfection angossent ce cher Gérard qui tombe amoureux d'une secrétaire, pauvre, moche et bouffie, interprétée par la comique Josiane Balasko.

Dans *Trop belle pour toi*, le mari infidèle est bouleversé. La belle femme trompée est verte de jalousie et la maîtresse moche, rose de bonheur volé. La trame narrative du film est éclatée, on passe de la fiction au fantasme, de la voix intérieure au monologue à la caméra, le tout entrelardé de petits soupers entre amis qui rappellent les soupers du *Déclin* avec la différence que Blier pousse les gros mots et les pensées pesantes un cran plus loin. Tout cela pour dire quoi, au juste ? Pour tout dire que l'amour sans authenticité c'est de la merde. Pour dire aussi que l'amour authentique malheureusement fuit la merde partout.

Pour une rare fois, Blier fait du cinéma « français », et ses personnages ont beau exprimer ouvertement leurs pulsions inconscientes, le syndrome Roche-Babois, doublé du syndrome Claude Sautet, finit par as-



Spectaculaire déraillement

Un train de marchandises de 55 wagons, appartenant à la compagnie Southern Pacific, a déraillé et s'est écrasé contre un groupe de maisons, hier matin, dans la banlieue de San Bernardino, en Californie. Le train, qui roulait à grande vitesse, a tué au moins deux personnes et en a blessé plusieurs autres. La locomotive est même sortie des rails et traversé une maison. Les deux morts seraient le conducteur du train et un enfant qui se trouvait dans une maison.

sassiner le propos. Quel propos, au fait ? Même question pour Villaronga et son *Enfant de la lune*, que l'on aurait facilement pu intituler *Dans le ventre de la lune*, tant l'histoire, campée dans un centre scientifique où l'on exploite des enfants, fait penser au film de Simoneau. C'est à se demander si le petit garçon du film ne finit pas à Montréal comme livreur de circulaires.

Il est évidemment trop tôt pour tirer des conclusions, n'empêche que ces deux premiers films de la compétition annoncent déjà un certain malaise du cinéma européen. Rien à redire sur la technique ni sur la forme cinématographique. Les cinéastes européens ont fait leurs devoirs et admirablement transposés leurs leçons. Seulement, on les dirait à court de bonnes histoires et en retard sur l'évolution de la société. Que Bertrand Blier en soit rendu à faire des films, pour nous montrer qu'une fille moche peut plaire, en dit long sur son manque d'imagination sinon sur la vie terne qu'il mène. Quant à son voisin espagnol parti à la recherche de sa mère, la lune, on a envie de le renvoyer à son père, un dénommé Luis Bunuel, qui n'avait pas besoin de l'Europe de 1992 pour faire du cinéma.

Mais la course est longue et pavée de surprises. Hier soir, par exemple, la surprise s'appela Denis Lacombe, le clown du Cirque du Soleil, venu ouvrir la Quinzaine des réalisateurs et égarer l'hommage pour le 50e anniversaire de l'ONF. Juché sur sa trampoline, le diabolique clown, métamorphosé en chef d'orchestre, a dirigé le trafic des images et traversé en quelques minutes 50 ans d'histoire du cinéma québécois et canadien. Le numéro a littéralement charmé l'auditoire qui en a presque oublié de regarder le court film de montage de l'ONF. Qu'importe, la délégation de l'ONF, précédée par Joan Pennefather, commissaire par interim, et par le cinéaste Jacques Godbout, semblait ravie. Même qu'on a pu entendre, à travers les branches, un Québécois déclarer que le Québec serait désormais l'avenir de la France. Qui sait ? Il a peut-être raison.

◆ Le feu

avocat, de rater la moindre occasion de fourbir ses armes contre des adversaires regaillardis par une récente décision de la Cour Suprême, qui, renversant celle de la Cour d'appel du Québec, a jugé que les municipalités québécoises pouvaient être poursuivies en vertu du Code civil pour les dommages causés par la négligence ou la faute de leur service de protection des incendies.

À Beauport, l'intervention des pompiers avait été retardée par une négligence de la municipalité dans l'entretien de ses bornes-fontaines.

Une décision contraire de la Cour Suprême aurait considérablement réduit les chances des plaignants d'obtenir gain de cause contre Montréal et Westmount, admet un des avocats des plaignants, Me Gordon Kugler.

« Notre recours aurait été à toutes fins utiles caduque. L'effet de ce jugement est de nous permettre de continuer les poursuites contre la ville. Avec le jugement, si nous échouons la négligence des pompiers, nous pensons que nous allons gagner », soutient Me Kugler, qui espère un procès d'ici l'an prochain.

Il tentera alors de démontrer qu'à l'arrivée des pompiers sur les lieux, l'incendie était confiné dans un secteur précis, et que « parce qu'ils n'avaient pas suffisamment d'eau, ne savaient pas quoi faire ni quel équipement utiliser, l'incendie n'a pas été éteint avec pour résultat qu'il s'est propagé en causant beaucoup de dommages ».

Montréal ne nie pas que l'eau ait manqué, mais en attribue la responsabilité à la Place Alexis-Nihon. Le

représentant de la Ville, Me Jean-François Longtin, observe que « dans le cas d'Alexis-Nihon, les pompiers de Montréal ont réussi à éteindre l'incendie et à le limiter à l'édifice Alexis-Nihon ». On ne peut pas dire qu'il y a eu faute parce que les pompiers n'ont pas pu limiter l'incendie à un secteur précis, dit-il. « Le feu était là et c'est un événement en soi incontrôlable », ajoute-t-il.

Les parties en sont présentement à l'étape des requêtes pour précision, et Me Longtin doute quant à lui que le procès puisse avoir lieu d'ici un an, comme le suggère Me Kugler. Chose certaine, dit-il, il s'agira d'un mégaprocès.

Une enquête du commissaire aux incendies John McDougall sur cet événement avait pris fin de façon prématurée en mars 1987 au milieu de disputes juridiques. M. McDougall avait néanmoins produit un bref rapport dans lequel il concluait à un incendie accidentel probablement causé par une défectuosité électrique.

On s'attend par ailleurs à ce que les assureurs de biens soient invités à examiner les possibilités que leur offre le jugement. « J'écris à l'heure actuelle aux compagnies que nous représentons pour leur faire remarquer que la décision donne l'opportunité aux assureurs d'exercer des recours contre les municipalités », déclare Me Kugler.

La décision du 20 avril dernier du plus haut tribunal du pays a également amené le Bureau des assurances du Canada à former un comité spécial qui en étudiera les impacts en matière d'assurance responsabilité. Des résultats sont attendus d'ici un mois.

◆ Bourassa

matiation des soins infirmiers, etc. L'offre, croit le gouvernement, présente une importante amélioration au niveau des inconvénients liés au travail de soir, de nuit et de fin de semaine.

« Les infirmières doivent abandonner leurs trop nombreuses demandes accessoires et accepter l'offre patronale », mentionne le document gouvernemental.

Pendant ce temps, partout à travers la province, les infirmières ont souligné à leur façon la Journée internationale des infirmières.

Les membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec portaient un vêtement noir, en signe de deuil d'une profession qu'elles disent en voie de disparition. Ils ont distribué également des dépliants aux bénéficiaires et aux visiteurs pour faire connaître l'effet de leurs demandes sur la qualité des soins.

Les 3,500 infirmières et infirmiers de la Fédération des affaires sociales, affiliée à la CSN, portaient pour leur part une épinglette sur laquelle était inscrit le message suivant : « Ma formation mérite d'être reconnue ».

De leur côté, les quelque 3,400 membres de l'Union québécoise des infirmières et infirmiers, affiliée à la CEQ, devaient tenir une heure d'éducation sur chaque quart de travail afin d'échanger sur leurs rôles, leurs tâches, et leur formation.

Par ailleurs, le premier ministre a également annoncé à Amos un investissement de \$ 6,5 millions à l'Hôtel-Dieu d'Amos. M. Bourassa était accompagné de la ministre de la Santé Thérèse Lavoie-Roux, du ministre responsable de l'Abitibi, Raymond Savoie, et du député local, un adversaire politique, le péquiste François Gendron.

Le projet permettra d'ajouter 10 lits à l'établissement, et de créer une unité de chirurgie de jour.

Le député Gendron a répliqué toutefois en signalant que la première tranche des travaux (\$ 2,3 millions) avait été annoncée en 1984, sous le précédent gouvernement.

WEEK-END

SAMEDI

Le Groupe d'étude Saint Germain donnera une conférence intitulée : *Ames jumelles et âmes sœurs — réalisez votre plan divin avec votre âme jumelle*, aujourd'hui à 19 h 30, à la salle Grand Salon du Ramada Inn, 1005 Guy à Montréal. 488-5774.

Aujourd'hui à 11 h, 15 h et 17 h et demain à 15 h et 17 h, conférence et démonstration d'Ikebana à l'Auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts. (entrée libre). 285-1600.

« Les amis-e de la terre » de Montréal présente : *Panel sur le plan Côté* (plan d'action-transport, région de Montréal), aujourd'hui à 14 h, au 445 St-François-Xavier, Vieux-Mtl (métro Place d'Armes). 843-8555.

Aujourd'hui et demain à 13 h 30, film : *Costakis, le Collector*, à l'Auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts de Montréal. Entrée libre. 285-1600.

Ce soir à 20 h 30, la troupe de théâtre des caf' tiers *Mise à jeux* présente « Catrastoto », au 4837, av. du Parc. 270-5336.

Bingo ce soir à 19 h 30, à la Salle du Conseil central des syndicats nationaux de Sorel-Tracy (900 de l'Église, Tracy). 742-0183.

Ce soir à 19 h 30, le chapitre de Shoshanah des femmes de l'ORT de Montréal vous présente la première soirée du Gala Casino-Encaen, au Temple Emanu-El-Beth Shalom (4100 Sherbrooke ouest). 481-2787.

Soirées rencontres pour gens seuls (25 à 45 ans) avec musique et danse tous les vendredis et samedis dès 21 h, au Le Complice (7243 St-Hubert). 954-1358.

Marché de printemps : marché aux puces, mets japonais, pâtisseries, etc., aujourd'hui de 11 h à 16 h 30, au Centre culturel japonais (8155 Rousselot). 728-5580.

Aujourd'hui et demain, journées intensives : *Tai chi et Haiku : Instantanéité et énergie* par Richard Gallant, au Centre les Nouveaux Couples (356 Sherbrooke est). 845-1830.

DIMANCHE

Les Grands Frères et Grandes Sœurs de Montréal vous invite, le mercredi 17 mai à 17 h 30, à une séance d'information au 3744 Berri, 3e étage. 842-9715.

Opération Tandem 31 Côte-des-Neiges/Snowdon, organisme à but non lucratif qui a pour but d'améliorer la qualité de vie dans le quartier en réduisant la criminalité, est à la recherche de bénévoles. 484-8370 (Claude Lauzon).

Le Collège Marie-Victorin (7000 Marie-Victorin) vous propose un stage intensif sur l'approche globale de la santé, les 20 et 21 mai, d'une durée de 15 heures. 328-3828.

Les Citoyens pour le Bois Franc offrent des visites guidées du Bois Franc tous les dimanches du mois de mai (14, 21 et 28) à 13 h. Rendez-vous au coin des boulevards Sunnybrook et St-Régis à Dollard-des-Ormeaux. Rens. : 683-7864 (David Fletcher).

Aujourd'hui à 10 h 30, *Visite commentée Costakis*, à 11 h conférence : *Des technologies d'hier pour le monde de demain*; *Villard de Honnecourt* et *Léonard de Vinci*; à 11 h 30, visite commentée de *L'I-mage de la Révolution française*, et de 13 h à 16 h, *Dimanche-Esso Costakis*, à l'Auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts de Montréal. 285-1600.

La 10e édition de la Course populaire de Lasalle, organisée par les Kilomètres de Lasalle, aura lieu le 21 mai 89. Inscription le jour même, dès 7 h 30, au secrétariat : École Lasalle Protestant High School, 8300 Georges (coin Raymond) Lasalle. 367-1000, poste 368.

Le Service de l'animation communautaire de l'UQAM offrira, à l'été 89, des camps de jour en arts plastiques pour les jeunes de 7 à 16 ans. Inscription aujourd'hui de 9 h à 17 h, sur la Grande place du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM (405 Ste-Catherine est). 282-3453 ou 282-3579.

Le Centre d'information sur les Nouvelles Religions (8010 St-Denis) présente une session de 15 heures animée par M. Yvon Lepage intitulée : *La Fin des temps et puis après*, le 19 mai de 19 h à 22 h et les 13 et 20 mai de 9 h 30 à 15 h. Réserv. : 382-9641.